

parce que
**Je suis une
FILLE**



FAMILLE, HONNEUR ET RÊVES BRISÉS : **LE CAS DES FILLES-ÉPOUSES AU MALI, NIGER ET SÉNÉGAL**

Publié par le bureau de
Plan International en Afrique de l'Ouest
et du Centre (WARO).

Plan WARO est une filiale en propriété
exclusive de Plan International, Inc.
(une organisation sans but lucratif
enregistrée dans l'État de New York,
USA).

La publication est disponible en ligne
sur plan-international.org/publications

Première publication 2017
ISBN 978-92-9250-027-6

Firmes de recherche:
Child Frontiers Ltd. (Mali et Niger) :
Consultante principale Gillian Mann
Group Strategy and Leadership
(Senegal) : Consultant principal Yssa
Bass

Coordination de la recherche :
Faty Kane (Plan WARO)

Texte : Jenny Morgan
Edition : Faty Kane
Mise en page : Jenny Gatien
Photos : Vincent Tremeau © Plan Int.

Tous les droits sont réservés. Aucune
partie de cette publication ne peut
être reproduite, mise dans un
système d'extraction ou transmise
sous quelque forme et par quelque
moyen, électronique, mécanique, par
photocopie ou autre, sans l'autorisation
préalable de Plan WARO.

Citation suggérée:
Famille, honneur et rêves brisés : le
cas des filles-épouses au Mali, Niger et
Sénégal. Morgan, J (2016)

Pour toute information relative
à la recherche, contacter :
Faty Kane
Regional child marriage program
Manager
Plan West Africa Regional Office
(WARO)
faty.kane@plan-international.org
+221 33 869 74 30



REMERCIEMENTS

Plan International remercie les filles, les garçons et les familles des communautés où la recherche a eu lieu pour leur contribution inestimable qui a rendu cette recherche possible. Nous tenons également à remercier les membres du gouvernement, les organismes multilatéraux et les organisations non gouvernementales et de la société civile et toutes les autres personnes qui ont généreusement partagé leur expertise, leurs perspectives et leurs expériences.

Nous remercions en particulier les collègues de Plan International au Niger, au Mali, au Sénégal et les collègues au bureau régional (WARO) pour leur temps, leur engagement, leur appui et leur participation active à la recherche : Ramatou Kane, Alassane Salmou, Moustapha Ibrahim, Saidou Idi, Fadimata Alainchar, Nadia Noor, Mamadou Keita, Papa Dambe, Bedo Traore, Mamadou Camara, Sidy Assalama, Oumi Diop, Lamine Bop, Zeinab Kane, Oumoul Khairy Mbengue et Fabienne Atakpa.

Un remerciement spécial aux membres du Groupe de référence pour leur temps et leur feedback enrichissant tout au long de la recherche: Alexander Munive, Adeline Bennink, Alice Behrendt, Anja Stuckert, Anthony Vanoverschelde, Faty Kane, Jacqueline Gallinetti, Josaphat Tchetan-Awo, Lucero Quiroga, et Paul Fagnon.

ACRONYMES

ANDS	Agence nationale des Statistiques et de la Démographie du Sénégal
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes les Formes de violence contre les femmes
FGD	Focus Group Discussions
MCPE	Mécanisme Communautaire de Protection de l'Enfant
PU	Unité de programme
UNCRC	United Nations Convention of the Rights of the Child
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WARO	Bureau Afrique de l'ouest et du centre

Note : Plan International a adopté le terme Child, Early and Forced marriages (CEFM) en français mariage d'enfants, mariages précoces et mariages forcés. Afin de faciliter la lecture du rapport, nous utiliserons le terme « mariage d'enfants » pour faire référence au mariage d'enfants, mariages précoces et mariages forcés.





Ce rapport est une contribution aux efforts en cours pour tenter de mieux comprendre la pratique du mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest. Malgré des taux de prévalence parmi les plus élevés au monde, notre région a rarement fait l'objet de recherche qualitative solide sur la pratique.

C'est la raison pour laquelle Plan International en Afrique de l'Ouest et du centre (Plan WARO) a décidé de générer des connaissances et d'identifier les facteurs de changements qui pourraient être utilisés pour développer des interventions informées par des données probantes afin de contribuer à mettre fin à la pratique.

La recherche a exploré les significations contextuelles de concepts tels que «l'enfance», «l'âge adulte» et le «mariage» du point de vue des filles, des garçons, de leurs parents et des autres membres des communautés où la recherche a eu lieu. En outre, les chercheurs ont exploré le rôle et les processus du mariage; les raisons qui poussent les parents à marier les filles tôt; ainsi que les avantages et les risques associés à cette pratique.

Les résultats de notre étude contribuent à apporter une nouvelle perspective sur les facteurs et les processus du mariage d'enfants dans cette partie du monde, nuanciant certaines idées reçues qui jusque-là dominent les discours tenus sur ce sujet.

Notre rapport met l'accent sur l'importance d'investir dans une meilleure compréhension de la question du point de vue des communautés et sur la nécessité de développer des interventions adaptées aux différentes réalités contextuelles.

S'adresser aux facteurs de risque du mariage d'enfants nécessite une connaissance approfondie de la manière dont la pratique se manifeste dans des communautés ciblées pour pouvoir engager les acteurs clés de manière adéquate afin de créer la confiance. Le mariage d'enfants est profondément enraciné dans les normes sociales, les croyances culturelles et/ou religieuses qui sont impossibles à altérer du jour au lendemain. Les projets devraient être conçus pour refléter cette réalité et **nous invitons les bailleurs à s'engager dans des schémas de financement prévisibles et à long terme pour permettre aux organisations de disposer du temps nécessaire pour mener un travail de fonds et de s'investir dans des processus de changement à long terme.**

L'importance de s'attaquer au mariage d'enfants est de plus en plus reconnue, de sorte que son rôle central dans l'avancement de l'égalité entre les sexes et les droits des femmes s'est traduit par un objectif spécifique dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) post 2015. **Nous appelons les gouvernements de notre région à respecter leurs promesses d'égalité entre les sexes en améliorant le statut ainsi que les conditions de vie toutes les femmes et filles dans le cadre de l'ODD 5.** Plan International s'engage, aux côtés de groupes de femmes et d'organisations de jeunes, à surveiller de près les progrès réalisés par rapport à la réalisation de l'ODD 5.

Les efforts déployés pour mettre fin au mariage d'enfants ont pris de l'ampleur, au niveau mondial, sur l'agenda politique et celui du développement au cours des dernières années, et il est maintenant nécessaire de veiller à ce que la question demeure un domaine d'action prioritaire pour les acteurs du développement, les bailleurs et les décideurs jusqu'à ce que les filles et les garçons en Afrique de l'Ouest réalisent leur droit de vivre libre du mariage d'enfants.

Je vous invite à lire ce rapport et à partager les résultats de recherche avec vos collègues, amis et familles.

Cordialement,

Rotimy Djossaya
Directeur Régional Plan International
Afrique de l'Ouest et du Centre





Le mariage d'enfants est défini comme une union formelle ou informelle, qu'il soit sur les plans légal, religieux ou coutumier, de toute personne âgée de moins de 18 ans. La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ainsi que la Convention des Nations Unies sur les droits des enfants interdisent le mariage d'enfants et les fiançailles et recommande un âge minimum du mariage à 18 ans chez les filles et les garçons.

La région de l'Afrique de l'Ouest et du centre abrite 6 des 10 pays ayant les taux de prévalence les plus élevés dans le monde en ce qui concerne le mariage d'enfants. Pourtant, il existe peu de données de qualité qui renseignent sur les raisons pour lesquelles le mariage d'enfants persiste dans de nombreuses communautés.

Pour en savoir davantage sur le mariage d'enfants et du point de vue de ceux qui le pratiquent, le Bureau Régional de Plan International en Afrique de l'Ouest (Plan WARO) a commissionné une étude qualitative dans quelques communautés ciblées au Mali, au Niger et au Sénégal.

L'objectif de la recherche était de comprendre et d'expliquer les processus locaux et les spécificités du mariage d'enfants dans les pays susmentionnés et d'identifier les facteurs de changement qui pourront être utilisés par Plan International pour des interventions informées par des données probantes afin de lutter efficacement contre la pratique dans les communautés ciblées.

Plan International espère que les résultats de cette recherche contribueront à apporter une nouvelle perspective et à nuancer certaines des hypothèses communes faites sur les facteurs et les processus du mariage d'enfants dans cette partie du monde.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Enfance et âge adulte

Dans toutes les communautés où l'étude a eu lieu, l'enfance et la transition vers l'âge adulte sont marqués par des changements physiologiques et une acquisition progressive de rôles et de responsabilités au sein de la communauté. L'âge n'est pas une caractéristique essentielle du processus de transition. Le fait d'être prêt au mariage passe par la maturité physique pour les filles et pour les garçons, par leur capacité à prendre en charge les besoins de leur future famille. Une fois que ces étapes sont progressivement atteintes, les filles et les garçons sont considérés comme devenus des adultes et donc prêts à se marier. Le mariage et la formation d'une famille sont l'étape ultime de la transition vers l'âge adulte.

Processus et rôle du mariage

Le processus du mariage est complexe et implique tous les membres clés des deux familles. Les hommes, en particulier les pères et les oncles paternels, ont le rôle principal dans le processus dans les trois pays étudiés, mais les opinions des femmes et des membres âgés de la famille sont ou peuvent également être prises en compte dans le cas du **Niger** et du **Sénégal**. Au **Niger**, alors que les hommes ont le dernier mot, la décision de se marier est souvent prise par le couple non encore marié, et il est commun de demander l'accord des filles. Dans les trois pays, la dot est systématiquement échangée afin de s'assurer que les nouveaux mariés sont financièrement et matériellement en mesure de commencer leur vie de famille; les gains financiers pour la famille sont une caractéristique moins importante dans le processus décisionnel. Cependant, il existe des cas où les retombées économiques peuvent influencer la décision du mariage. Ces cas ont tendance à se produire dans les communautés où la pratique du mariage d'enfants n'est pas répandue ou dans les cas où les prétendants sont beaucoup plus âgés.

Avantages et risques associés au mariage

Le mariage est essentiel pour les individus et les familles et pour la survie de leurs communautés. Voir le mariage comme une union simple entre deux personnes décontextualise une pratique complexe et significative qui va au-delà des deux concernés. Au **Mali** et au **Niger** en particulier, le mariage est considéré comme une stratégie pour protéger l'intégrité physique et la virginité des filles et, par extension, leur propre honneur et celui de leurs familles. Le mariage implique également l'acquisition formelle de rôles et de responsabilités interdits aux jeunes célibataires. Pour les parents, le mariage de leurs fils et filles témoigne qu'ils ont rempli leur rôle dans l'éducation sociale, économique, religieuse et morale de leurs enfants.

Malgré la révérence accordée à la pratique, les individus dans les communautés où la recherche a eu lieu sont également très conscients des conséquences potentiellement négatives du mariage précoce, en particulier celles liées aux risques sur la santé maternelle et infantile. Les parents reconnaissent également que le mariage peut être un obstacle aux possibilités d'éducation pour les filles. Cependant, il semble que si une fille est à l'école et qu'elle travaille bien, elle ne sera pas nécessairement retirée pour se marier. Les données varient selon les sites de recherche, même au sein d'un même pays, mais il y

a assez de données pour contester l'idée reçue selon laquelle les filles sont automatiquement et inévitablement retirées de l'école pour se marier (bien qu'au **Sénégal** les données dans les communautés étudiées montrent que le mariage peut bel et bien terminer le cursus scolaire d'une fille).

Réaction des communautés face aux interventions externes

Les réactions des communautés face aux initiatives des acteurs du développement sont variées. Dans les zones où les communautés sont au courant des campagnes visant à prévenir le mariage des enfants, le sujet est devenu très sensible, provoquant une certaine réticence à identifier les filles mariées et non mariées âgées de moins de 18 ans. Dans certains cas, des leaders communautaires sont allés jusqu'à nié l'existence de la pratique, ce qui a été clairement réfuté lors des focus groupes. Toutefois en général, les communautés semblent peu connaître les initiatives qui traitent du mariage d'enfants ou qui fournissent un soutien aux filles mariées, sauf dans quelques cas. Bien que les activités de sensibilisation sur la santé maternelle semblent être bien accueillies, les activités de promotion des droits de l'enfant sont perçues comme incompatibles avec les normes sociales et religieuses.

Perceptions par rapport à la loi

Le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal** ont signé et ratifié la CDE, la CADBE et la CEDEF qui exigent tous que les États parties interdisent les mariages d'enfants, les mariages précoces et mariages forcés ainsi que les fiançailles des enfants. Cependant, il y a très peu d'efforts pour remédier à l'incohérence dans la législation nationale régissant les actions en faveur des enfants dans ces trois pays qui ne protègent pas et ne promeuvent pas les droits fondamentaux des enfants. Au **Mali** et au **Sénégal**, l'âge légal au mariage est de 16 ans pour les filles et de 18 ans pour les garçons. Au **Niger**, les activités de sensibilisation sur l'âge légal au mariage se référant à la CDE et aux autres instruments juridiques internationaux sont considérées comme non pertinentes car la loi nigérienne permet le mariage des filles à 15 ans, ce qui reflète ce que les communautés pratiquent déjà. Les résultats de cette étude suggèrent que la criminalisation, qui est une intervention onéreuse et difficile à mettre en œuvre, pourrait ne pas être le moyen le plus efficace de mettre un terme à la pratique du mariage d'enfants encore moins d'assimiler la pratique à une «pratique traditionnelle néfaste».



RECOMMANDATIONS

- Faciliter l'accès aux informations et services sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction adaptés à l'âge et au genre
- Engager le dialogue avec les hommes, les adolescents et les garçons de manière appropriée et sensible
- Cibler les garçons et les adolescents en tant que bénéficiaires des programmes de développement
- Promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes pour accroître leur indépendance, l'estime de soi et leur leadership
- Engager, éduquer et mobiliser les parents, les familles et les leaders communautaires pour créer un environnement où les filles et les garçons grandissent libre du mariage d'enfants
- Engager les jeunes et veiller à ce qu'ils jouent un rôle actif dans les efforts de plaidoyer contre les mariages d'enfants
- Renforcer les mécanismes communautaires de protection des enfants
- Soutenir les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les Organisations de la Société Civile (OSC) locales, y compris les organisations de femmes et de jeunes, afin de tenir le gouvernement responsable de leurs engagements
- Réaligner les stratégies de communication avec une programmation multisectorielle et s'appuyer sur des messages positifs portés par la communauté



Nous appelons les gouvernements du Mali, du Niger, du Sénégal et les autres États membres de la CEDEAO à :

Investir dans l'éducation des filles pour améliorer l'accès, la rétention et la transition vers le cycle secondaire. Les résultats de cette étude suggèrent que la scolarisation retarde l'âge au mariage, mais des systèmes d'éducation défectueux et inaccessibles, ainsi que l'inévitabilité du mariage, signifient que beaucoup de filles quittent l'école avant la puberté et ont donc peu d'alternatives en dehors du mariage. Les efforts visant à renforcer le système éducatif devraient inclure la revue genre des Plans sectoriels d'éducation (PSE) pour identifier les obstacles qui empêchent les filles d'aller à l'école, d'y rester et de passer au cycle secondaire. Les recommandations issues de la revue genre devraient être financées et mises en œuvre pour améliorer l'éducation des filles.

Fournir aux filles et aux garçons une éducation sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction qui soit complète, de qualité et adaptée à l'âge et au genre. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour s'assurer que les adolescents mariés et non mariés bénéficient d'un soutien et d'un accès aux services de santé sexuelle et de reproduction et que toutes les adolescentes peuvent se protéger des rapports sexuels à risque et des grossesses non désirées. Afin d'aider les adolescents, à prendre des décisions éclairées et autonomes sur leur corps et leur santé et d'exercer une sexualité saine et sûre sans violence, coercition et discrimination, les programmes scolaires devraient également inclure un programme d'éducation sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction.



Adopter une approche système de la protection de l'enfant pour prévenir les mariages d'enfants. Assurer le suivi et le rapportage des cas de violence, d'abus et d'exploitation contre les filles et les garçons au niveau communautaire. Un système national de protection de l'enfance solide devrait être mis en place et doté de ressources, y compris des mécanismes communautaires de protection de l'enfant présidés par des représentants de l'État. Un accent particulier devrait être mis sur l'encouragement et la facilitation des enregistrements des naissances et des mariages pour permettre aux autorités compétentes d'identifier, de prévenir et de répondre aux cas de mariage d'enfants.

Renforcer la protection juridique contre les mariages d'enfants. Les gouvernements devraient respecter leurs engagements internationaux et régionaux en harmonisant les dispositions conflictuelles de la législation nationale avec les normes internationales relatives aux droits humains. Pour être efficaces, les réformes législatives devraient aller au-delà de l'âge légal du mariage à 18 ans et examiner tous les aspects qui ont un impact ou sont impactés par le mariage d'enfants et opérer les ajustements nécessaires. L'enregistrement obligatoire de toutes les naissances et mariages par exemple.

Élaborer, financer et mettre en œuvre des stratégies nationales de lutte contre le mariage d'enfants en tant qu'élément clé dans les efforts visant à réaliser les droits des filles. Quelques pays ont développé de telles stratégies suite au lancement de la campagne de l'Union africaine pour mettre fin au mariage d'enfants. Le développement d'une stratégie nationale montre un engagement politique, mais cela devrait se traduire par une action concrète grâce à une mise en œuvre effective. En termes de processus et de contenu, une stratégie nationale réussie devra adopter une approche multisectorielle en impliquant tous les acteurs concernés, y compris les ministères et organismes compétents, les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes. Cette approche inclusive et globale aidera à renforcer la coordination et les synergies dans les efforts de lutte contre la pratique.

Tout le monde sait - de leur propre expérience et sur la base d'observations, disent-ils – qu'il peut y avoir des risques à envoyer une jeune fille mariée chez ses beaux-parents. Il y a le risque qu'elle ne soit pas assez forte pour faire tout le travail domestique attendu d'elle, le risque qu'elle aura des difficultés pendant la grossesse et l'accouchement, sans compter la fistule obstétricale. Il y a le risque qu'elle peut même mourir suite à ces complications.

C'est parce que tout le monde connaît ces dangers que les parents disent qu'ils ne marient pas leurs filles avant qu'elles ne soient prêtes. « J'ai donné ma plus jeune fille en mariage avant sa sœur aînée », a déclaré aux chercheurs une femme au Niger « parce que la sœur aînée était encore trop petite ».

Que signifie « petite » dans ce contexte? « une enfant est celui dont les seins n'ont pas encore poussé », dit une jeune femme mariée; un homme plus âgé dit: « À 12-13 ans, les seins deviennent plus grands, et c'est à ce moment-là que l'on s'aperçoit que la jeune fille a grandi ».

Une fille elle-même peut ne pas penser que juste parce qu'elle a des seins, elle est prête à devenir une épouse. La brave Mariama, 13 ans et promise par son oncle à un fabricant de meubles de 23 ans, a déclaré à Plan International: « J'ai dit à mon oncle, vous devez être patient. Je ne suis pas prête à avoir des relations sexuelles avec un homme. Arrêtez ce mariage ».

Mais il n'y a pas beaucoup de filles comme Mariama. Au Niger, où elle vit, trois femmes sur quatre sont mariées à l'âge de 18 ans. Près d'une fille sur quatre est mariée à 15 ans. En d'autres termes, 61% des femmes âgées de 10 à 19 ans sont actuellement mariées (contre 2,6 pour cent des hommes). Le Niger a le taux de prévalence de mariage d'enfants le plus élevé dans le monde et le pourcentage le plus élevé de femmes âgées entre 20 à 24 ans qui ont accouché avant l'âge de 18 ans (51%)¹.

Cette étude a pour but de trouver pourquoi le mariage des enfants persiste au Mali, au Niger et au Sénégal, malgré les risques connus sur la santé sur les plans physique et psychologiques.

Les gouvernements du Mali, du Niger et du Sénégal ont souscrit à la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin au mariage d'enfants, lancée en 2014. Tous ont ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et son équivalent africain qui définissent l'âge légal minimum au mariage à 18 ans. Mais au Mali, plus d'une fille sur deux est déjà mariée à l'âge de 18 ans. Au Sénégal, les chiffres de l'UNICEF montrent que moins de filles sont mariées avant 15 ans - le taux est passé de 12% en 2002 - 12 à 9 pour cent en mai 2016. Mais il n'en reste pas moins qu'une fille sur trois au Sénégal est mariée avant les 18 ans. Un sondage mené en 2013 par l'Agence nationale des statistiques et de la démographie au Sénégal (ANSD) a révélé que 72,7% des mariages à l'échelle du pays n'ont pas été enregistrés - une indication que le mariage a lieu dans des sphères sociales et culturelles considérées comme étant hors de la compétence de l'État².

Les chercheurs de Plan International ont parlé aux filles mariées et non mariées, aux garçons, aux femmes et aux hommes dans les villages et les villes périurbaines, pour cerner ce que les populations perçoivent comme étant les avantages à marier les filles très jeunes. Surtout, la recherche révèle que le mariage d'enfants est enraciné dans des idées communément acceptées

sur la relation entre la virginité d'une fille et l'honneur de sa famille. «Seuls les gens qui manquent de moralité ou ont un mauvais caractère refusent de marier leurs filles tôt», a déclaré un chef de village au Mali aux chercheurs de Plan International. «Nous sommes méfiants à l'égard de ces personnes et nous ne voulons pas avoir de liens de mariage avec leurs familles parce que sinon nous perdrons notre honneur et le respect de la communauté».

Pour sauvegarder l'honneur de la famille, les gens disent que la sexualité des filles doit être contrôlée. Nawal El Saadawi parle de la très fine membrane appelée « honneur »³. Pour la plupart des parents au Mali et au Niger, et beaucoup au Sénégal, il semble que l'honneur réside dans la virginité de leurs filles adolescentes et de leurs nièces.

«Je crains qu'elle ne soit endommagée», a déclaré la mère de Mariama, 13 ans. Le «dommage», nous comprenons, serait pour Mariama d'avoir des rapports sexuels et de tomber enceinte sans être mariée. «L'une des principales raisons pour lesquelles nous marions nos filles alors qu'elles sont encore très jeunes est qu'elles ne déshonorent pas leur famille et aillent en enfer», a déclaré un chef religieux dans une des communautés au Sénégal. «la peur de la stigmatisation sociale associée à un enfant hors mariage est beaucoup plus forte que la peur des conséquences négatives d'une grossesse précoce sur la santé», souligne une revue documentaire (2014) de Plan WARO⁴.

Même au Mali, où les dangers habituels de la grossesse précoce sont aggravés par l'un des taux de mutilation génitale féminine (MGF) les plus élevés au monde - environ 89% des femmes maliennes âgées entre 15 à 49 ans ont subi l'excision⁵ - l'honneur familial réside dans le contrôle du comportement sexuel des filles et prend le dessus sur les considérations pour leur santé lorsqu'elles se marient et donnent naissance très jeunes. « si la fille n'est pas vierge ou a un enfant avant le mariage, elle déshonore sa famille qui sera mise sur liste noire en raison du comportement immoral de leur fille», a rapporté un maire-adjoint aux chercheurs de Plan International.

Les causes profondes du mariage des enfants et des MGF ont un dénominateur commun - la notion selon laquelle une famille a un «honneur» et que cet honneur réside dans le corps ainsi que le comportement sexuel des filles et des femmes. Avec cette mentalité, les garçons et les hommes qui courtisent les filles, flirtent avec elles, les séduisent ou les violent, sont à peine visibles. Le comportement des hommes compromet l'honneur des filles et des femmes, mais ne compromet pas leur honneur où celle de leurs familles.

Le gouvernements et les organisations concernés doivent trouver les voies et moyens d'interroger ces postulats profondément enracinés, tout en reconnaissant - et eux-mêmes probablement en accord avec ces postulats - la valeur que la grande majorité de la société place dans l'institution du mariage.

1. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ADOLESCENT%20PREGNANCY_UNFPA.pdf

2. <http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-definitif-RGPHAE2013.pdf>, Chapter 9.

3. *The Hidden Face of Eve*, Nawal El Saadawi, Zed Books, London, 1980

4. *Child Marriage in West Africa and Cameroon: A Desk Review*, Louise Wetheridge and Laetitia Antonowicz, Plan WARO, October 2014

5. <http://www.who.int/reproductivehealth/topics/fgm/prevalence/en/>

INTRODUCTION

Comme l'ont conclu les chercheurs de Plan International au Mali:

Le mariage est essentiel pour les individus et les familles et pour la survie des communautés. Par le mariage, les filles et les jeunes hommes peuvent s'engager dans des relations sexuelles légitimes, assurant ainsi la naissance de nouveaux enfants pour renforcer les rangs de la communauté et assurer sa survie. Le mariage signifie une acquisition formelle de rôles et responsabilités réservés aux adultes ... et une fois unies, les familles sont tenues de se soutenir mutuellement, y compris en cas de difficultés⁶.

Est-il possible d'envisager de repenser la notion « d'honneur » pour mettre les droits et le bien-être des filles et des femmes au centre? Les jeunes filles avec leurs seins et leurs menstrues ne constituent qu'une menace pour l'honneur de leurs parents et de leurs communautés parce que les hommes qui les grossissent ne sont, eux pas considérés comme fautifs.

Comment ceux qui se sont mariés très jeunes se sentent aujourd'hui? Des villages du Mali, du Niger et du Sénégal, des voix sont montées en chœur :

Je me suis mariée à 13 ans et j'ai commencé à avoir des enfants à 14 ans. Je ne voudrais jamais que mes enfants se marient jeunes.

J'étais marié à 17 ans et ma femme avait 13 ans. Je n'obligerai jamais mes enfants à se marier jeune.

Je me suis mariée à 15 ou 16 ans et maintenant ma fille a 15 ans. Elle sait que si elle ne va pas à l'école, ce qui l'attend, c'est le mariage. Je ne veux pas qu'elle finisse comme moi, alors je l'aide à rester à l'école.

Je me suis mariée quand j'avais 14 ans et je ne veux pas que mes filles souffrent comme moi.

Je me suis marié à 20 ans et ma femme en avait 16. Sa santé est très fragile; il a fallu trois jours pour qu'elle accouche. Je conseillerais à une fille d'attendre que son corps soit adapté aux tâches ménagères et aux activités sexuelles.

6. Child marriage in Mali: a qualitative study of four communities in Kita and Barouéli, January 2016

Tous les rapports sont disponibles auprès de Plan WARO:

Le mariage des enfants au Niger: une étude qualitative de quatre communautés à Dosso et Maradi,
Lo Forte, Mann, de Vise Lewis, Child Frontiers Ltd, décembre 2015

Le mariage des enfants au Mali: une étude qualitative de quatre communautés à Kita et Barouéli,
Claudia Lo Forte, Gillian Mann, Emma de Vise Lewis, Child Frontiers Ltd, janvier 2016

Le mariage des enfants au Sénégal: une recherche sur le terrain de quatre communautés à Louga et Kedougou
Yssa Bass, Groupe Strategies & Leadership, avril 2016

LA RECHERCHE : QUI L'A FAIT, OÙ ET COMMENT

En 2014, Plan WARO a commandité une revue documentaire sur le mariage d'enfants en Afrique de l'Ouest⁷ qui a identifié des lacunes en matière de recherche sur le sujet. Les auteurs ont déclaré, par exemple: « les stratégies des bureau pays de Plan International reconnaissent le mariage d'enfants comme une violation des droits et une forme de violence contre les enfants (les filles en particulier), mais Plan International dispose actuellement de peu de données utiles sur le mariage d'enfants qui lui permette d'identifier les groupes cibles et de concevoir des interventions sur mesure ».

La recherche actuelle est une étape dans le sens de combler certaines de ces lacunes. Cette recherche a tenté de comprendre comment les enfants et les adultes à l'extérieur des capitales du Mali, du Niger et du Sénégal perçoivent le mariage d'enfants, et ce qu'ils pensent être les avantages et les inconvénients. L'étude visait également à comprendre pourquoi les interventions visant à mettre fin à la pratique n'ont pas eu les effets attendus jusque-là.

Les chercheurs ont travaillé avec le personnel de Plan International pour identifier un échantillon de sites urbains, périurbains et ruraux (les problèmes de sécurité au Mali ont entraîné des changements de dernière minute). Au Mali et au Niger, des chercheurs locaux ont participé avec les chercheurs internationaux à une formation d'une semaine sur les compétences et les méthodes de recherche qualitative. Les matériels de formation et les outils développés au cours de ce processus ont été compilés dans un manuel de recherche, disponible auprès de Plan WARO.

Au Sénégal, l'équipe de recherche - deux chercheurs seniors et deux preneurs de notes - a confiné dans un journal de bord toutes les interviews et discussions au jour le jour.

L'objectif sur le terrain était d'organiser des focus groupes distincts, avec entre six et dix participants : des filles non mariées et mariées de moins de 17 ans ; des garçons de moins de 17 ans ; des femmes âgées entre 18 à 24 ans (mariées et non mariées) ; des hommes âgés de 18 à 24 ans (mariés et célibataires et des femmes et hommes âgés de 40 ans et plus.

Comme l'a commenté l'équipe de recherche du Sénégal, pour cette recherche, il fallait « identifier et interviewer ceux qui sont par nature difficiles à localiser». Au Mali et au Niger, les groupes les plus difficiles à rassembler étaient ceux des filles mariées et non mariées âgées entre 13 à 17 ans. Les chercheurs se sont fait dire qu'elles n'avaient pas eu le temps d'obtenir la permission de leurs maris, ou qu'elles étaient occupées par des tâches domestiques. Le ressenti des leaders locaux aux initiatives gouvernementales et des ONGs sur le mariage d'enfants a également créé des situations compliquées: par exemple, dans la zone périurbaine de Bolbol Goumandey au Niger, où Plan International est actif, les leaders locaux se sont efforcés de dire que le mariage de filles de moins de 18 ans était une chose du passé. Lorsque les chercheurs ont réussi à rencontrer des filles, dont certaines âgées de 15 ans se sont effectivement mariées récemment, il est devenu évident que certaines d'entre elles avaient été briefées sur quoi dire. En outre, les travaux champêtres en raison de la saison des pluies et le début du Ramadan (mois de jeûne) ont limité la participation de certains garçons et hommes.

Les chercheurs ont également mené des entretiens aux niveaux local et national avec des organismes gouvernementaux, des leaders communautaires et religieux, des enseignants et des organisations non gouvernementales locales et internationales.

7. Wetheridge and Antonowicz, *ibid.*, page 67

OÙ LES CHERCHEURS SONT ALLÉS ...

Prévalence des mariages précoces

-  Faible
-  Moyenne
-  Élevée
-  Très élevée

Type d'environnement

- Rural 
- Périurbain 
- Urbain 



NOTE SUR LES GROUPES ETHNIQUES ET LE MARIAGE D'ENFANTS AU SÉNÉGAL

Un certain nombre de groupes ethniques avec différentes pratiques culturelles et traditionnelles concernant le mariage en général et le mariage d'enfants en particulier vivent dans les quatre sites ciblés: Peulhs, Diakhanke, Bedick, Bassari et Wolof. Les chercheurs n'ont pas rencontré de filles Bassari ou Bedick qui étaient mariées avant l'âge de 18 ans, en raison du long processus d'initiation par lequel ces filles doivent passer avant de se marier. La raison principale pour laquelle les filles Bassari et Bedick abandonnent l'école est, semble-t-il, les grossesses précoces. À Nguidila, une communauté urbaine où habitent des Wolofs, les filles sont habituellement mariées après 18 ans.

Mais parmi les Peulhs à Gueli, Bandafassi et Dakateli, et Diakhankes à Dakateli, il est courant que les filles soient fiancées le jour de leur baptême, c'est-à-dire quand elles ont huit jours. Ces filles sont souvent mariées peu de temps après la fin de leur menstrues, peuvent ne pas bien connaître leur mari avant le mariage, et parfois ne le rencontre pour la première fois que lors de la nuit de noces, lorsqu'elles sont emmenées dans la chambre nuptiale.

LES PAYS EN CHIFFRES

	MALI	NIGER	SÉNÉGAL
Population rurale	75%	80%	56.6% ¹⁴
Espérance de vie	55 ans	56 ans	66 ans ¹⁵
Population vivant avec 1,25 \$ par jour ou moins	43.6%	43.6%	46.7% ¹⁶
Filles mariées avant 15 ans	15%	28%	9% ¹⁷
Filles mariées avant 18 ans	55%	76.3%	32% ¹⁸
Âge légal du mariage	16 pour les filles 18 pour les garçons	15 pour les filles 18 pour les garçons	16 pour les filles 18 pour les garçons
Femmes âgées entre 20 à 24 ans ayant accouché à l'âge de 15 ans	10% ⁸	9.4% ¹¹	5.7% ¹⁹
Femmes âgées entre 20 à 24 ans ayant accouché à l'âge de 18 ans	46% ⁹	51% ¹²	21.5% ²⁰
Taux de natalité	6.8 enfants par femme	7.2 enfants par femme	5 enfants par femme ²¹
Taux d'alphabétisation	24.6% pour les femmes, 33.56% en général ¹⁰	23.2% pour les femmes, 52.4% pour les hommes ¹³	39% pour les femmes, 62% pour les hommes ²²

8, 9, 11, 12, 19, 20. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ADOLESCENT%20PREGNANCY_UNFPA.pdf

10. <http://en.unesco.org/countries/mali?language=en>

13. http://www.unicef.org/infobycountry/niger_statistics.html

14. <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=senegal>

15. <http://data.worldbank.org/country/senegal>

16. <http://data.worldbank.org/country/senegal>

17. UNICEF child marriage database, updated May 2016

18. Ibid.

21. <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=senegal>

22. <http://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=15857&LangID=E>

QUI EST UN ENFANT, ET QUAND UN ENFANT DEVIENT-IL UN ADULTE?

Les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les organismes internationaux de développement se basent principalement sur les critères d'âge pour différencier les enfants des adultes. Le Code civil de 2010 au **Niger** définit comme enfant tout individu de moins de 18 ans; il en est de même du Code malien de la protection de l'enfant de 2002. Le **Sénégal** a ratifié la CDE, qui définit comme enfant tout individu de moins de 18 ans.

Mais dans les communautés où l'étude a été menée, l'âge chronologique a peu d'importance. On entend par «enfants» ceux qui n'ont pas un corps pleinement développé et «agissent sans réfléchir» sur leur rôle dans la communauté. Une fille mariée âgée de moins de 18 ans dans la zone péri-urbaine de Bolbol Goumandey au **Niger** a déclaré: «Une enfant est celle dont les seins n'ont pas encore poussé»; Une femme dans les zones rurales du **Mali** a commenté : «la fille est « complète » quand elle a ses menstrues»; un leader communautaire dans le **Sénégal** rural a déclaré: «L'âge n'est pas un facteur de différenciation parce que vous pouvez voir une fille de 15 ans qui n'a pas encore commencé son cycle menstruel alors que c'est le cas pour une fille qui a 12 ans; la plus jeune est une femme parce qu'elle peut procréer, alors que l'autre est encore une fille ».

L'enfance est perçue comme une période d'apprentissage pour les rôles adultes. Mais ce qui constitue le marqueur définitif entre l'enfance et l'âge adulte est, disent les gens, le mariage lui-même. «Nous devenons adultes lorsque nous sommes mariés et quand nous avons des enfants», dit une jeune femme mariée dans le **Niger** rural. Une fille non mariée affirme que le mariage c'est «être fier d'être parmi les adultes, car être marié signifie devenir sage».

Pour les garçons et les jeunes hommes, le mariage est aussi le marqueur. «le mariage constitue la transition de l'enfant à adulte», dit un homme plus âgé au **Niger**. «Une fois qu'un individu se marie, il a sa propre famille et n'est plus un enfant». «Quelqu'un qui n'a pas les moyens de subvenir aux besoins de sa femme est considéré comme un enfant», dit une femme plus âgée. (Mais des filles au **Mali** ont exprimé une vision moins déterminée d'un point de vue social: les garçons sont des adultes, quand «ils commencent à courtiser les filles et peuvent les engrosser».)

Dans deux des cinq zones d'étude au **Mali**, Balandougou et Barouéli, il est apparu que les filles se marient avant 12 ans. À Bayan, Kalaké et Segoubougouni, l'âge moyen tourne autour de 14 à 16 ans. La présidente du groupement féminin à Barouéli a déclaré que sur les 150 mariages célébrés dans la région en 2015, seuls 30 étaient célébrés dans la mairie parce que toutes les autres filles avaient moins de 16 ans.

Les jeunes hommes au **Mali** se marient plus tard - généralement vers 20 ans, mais parfois plus tard, en raison de leur obligation de pourvoir aux besoins de leur femme et des enfants. «Les garçons doivent être âgés au moins de 18 ans pour s'acquitter des responsabilités liées au mariage, c'est-à-dire soutenir les besoins des femmes, comme la nourriture et les vêtements, et s'occuper de leur santé», a déclaré une fille non mariée à Barouéli.

LES QUESTIONS POSÉES PAR LES CHERCHEURS

Parmi les neuf filles mariées dans le groupe de discussions à Gueli, au **Sénégal**, la plus jeune était âgée de 12 ans et la plus âgée 14. Toutes les filles avaient entre 13 et 16 ans et elles avaient été mariées en moyenne pendant trois ans, et avec des maris qui sont environ de 14 ans leurs aînés. Les cinq qui avaient déjà accouché l'avaient fait entre 14 et 15 ans. Les dix filles mariées dans le groupe de discussions à Dakateli avaient été mariées en moyenne pendant trois ans, la plus jeune à 13 ans; et certaines ont donné naissance à 14 ans. A Nguidila, seules trois filles Wolof avaient été identifiées comme étant mariées avant 18 ans - la plus jeune à 15 ans. Une seule avait accouché, à l'âge de 16 ans. Leurs maris sont en moyenne de 17 ans leur aînés.

Au **Niger**, l'âge légal du mariage pour les filles est de 15 ans. Les participants ont déclaré que la plupart des filles se marient autour de cet âge, mais la puberté est déterminante. Dans les régions rurales de Marake, cependant, certaines personnes, y compris les jeunes femmes, ont déclaré que les filles devraient être mariées avant le début des menstrues, ce qui signifie qu'elles devraient être mariées vers 12 ans environ (bien que les informateurs clés aient déclaré que le mariage ne serait pas nécessairement consommé si tôt). Lorsqu'une fille a ses menstrues pour la première fois alors qu'elle est loin de chez elle et qu'elle tache ses habits, le risque pour elle et sa famille que la tache de sang soit interprétée comme la perte de sa virginité est vécue comme une honte. Alors que si la fille est mariée, ce soupçon est écarté et le déshonneur évité.



LE MARIAGE COMME MARQUEUR DE L'ÂGE ADULTE : QUI CHOISIT LA MARIÉE ET LE MARIÉ?

Malgré les récits entendus à Marake, les participants au **Niger** ont insisté sur le fait que la décision de se marier, et avec qui, était le plus souvent pris par les filles elles-mêmes.

Un homme plus âgé a déclaré aux chercheurs: «elle doit choisir son mari; on ne peut pas lui imposer un mari. C'est elle qui présente celui qu'elle aime à ses parents. Une fille non mariée a déclaré: «Dans certaines situations rares, elle doit se soumettre à la volonté de ses parents. Si sa main a déjà été demandée une ou deux fois, les parents la donneront au troisième prétendant ». Les participants aux groupes de discussions dans les communautés Zarma et Hausa de Dosso, au **Niger**, ont décrit un processus où un jeune homme et une jeune femme décident de se marier et informent leurs parents ; ces derniers enquêteraient ensuite sur les origines de l'autre famille (y compris, si la belle-famille potentielle étaient descendants d'esclaves). S'ils sont

satisfaits, le prétendant enverrait un ami ou un membre de la famille pour informer le père de son intention d'épouser sa fille. Tandis que le père ou l'oncle paternel a presque toujours le dernier mot, la mère, les grands-parents et même les amis de la famille seraient consultés, et les oncles et tantes maternels et paternels décideraient du montant de la dot de la fille.

Au **Mali**, en revanche, les futurs époux (et leurs mères) semblent avoir très peu d'influence sur les choix et le processus du mariage. Les femmes et les filles déclarent généralement ne pas avoir l'opportunité de donner leur avis dans le choix du mari; «la jeune fille est juste informée par sa mère, un ami de son père ou son oncle», ont commenté de jeunes mariées dans les zones rurales de Kalaké. La présidente du groupement féminin de Barouéli a déclaré: «Les conjoints âgés sont souvent imposés aux filles par leurs parents». Les hommes plus âgés dans les régions rurales de Balandougou ont insisté pour dire que ce n'est pas vrai: «La décision de la fille est la plus importante parce qu'aujourd'hui les parents ne forcent pas leur fille à épouser un homme de leur choix». Mais les filles mariées et non mariées à Balandougou ont insisté sur le fait qu'une fille ne peut pas refuser un mariage; sinon elle risque d'être battu jusqu'à ce qu'elle accepte.

Les garçons dans les sites d'étude au **Mali** sont également très susceptibles d'avoir une femme choisie pour eux. «Ici, le mariage est le résultat de la négociation entre deux familles, celle du garçon et de la fille», a déclaré un imam dans les zones rurales de Kalaké. «C'est un pacte social entre deux familles».

Au **Sénégal**, parmi les Peulhs de Guéli, Bandafassi et Dakatelli, la première femme d'un garçon doit être une cousine de premier degré. Parmi les Diakhankes et les Wolofs, la première femme peut provenir de n'importe quelle famille à condition qu'elle provienne de la même caste sociale.

LE MARIAGE COMME PACTE SOCIAL ENTRE DEUX FAMILLES

Les participants aux groupes de discussions au **Mali** ont décrit le rôle du démarcheur, généralement l'oncle du garçon, qui est chargé par le père de vérifier la réputation de la famille de la fille qu'il a choisie pour son fils. La famille de la fille pourrait également enquêter sur la famille du prétendant, à savoir si les femmes sont bien traitées et si la maison a assez à manger. Si les deux parties sont satisfaites, les négociations commencent. Les mères et les deux futurs époux, ne semblent participer à aucune étape de ces négociations. À Balandougou, une fois que le mariage est convenu, la mariée pourrait être appelée à organiser plusieurs petites fêtes pour son futur mari et ses amis, au cours desquels il peut lui offrir des cadeaux. Lors de la cérémonie de mariage, seul l'imam et les hommes des deux familles sont présents: ni la mariée ni le marié ne sont impliqués. Dans trois des sites étudiés, une femme plus âgée accompagne la mariée et le marié dans la chambre nuptiale, en leur donnant des conseils sur la façon de se comporter l'un avec l'autre. Une fois le mariage consommé, la virginité de la mariée est vérifiée par les tantes du mari.

Les participants ont parlé de filles qui étaient mariées à des hommes jusqu'à 30 ou 40 ans plus âgés qu'elles. Un vieil homme a assuré aux chercheurs qu'«un homme n'est jamais considéré

comme trop vieux pour épouser une fille tant qu'il est sexuellement actif». La plupart des maris qui sont beaucoup plus âgés que leurs femmes ont tendance à être des polygames, des gens à qui la main de la fille leur a été promis depuis son enfance, des gens très riches et / ou un membre de la famille (parce que le père de la fille espère que le mari prendra soin de la famille plus large) et enfin des gens qui ont émigré et qui demandent à leurs familles d'identifier une jeune mariée.

L'émigration crée des circonstances particulières au **Mali**. Bien que l'on n'attend pas des jeunes hommes qu'ils se marient avant qu'ils aient les moyens de subvenir aux besoins d'une famille, il semble que parfois les parents encouragent un fils à se marier tôt et prennent en charge le ménage, si cela signifie que le fils reste dans le village plutôt que de migrer à l'étranger. De même, les parents des filles craignent la migration de leurs filles, qui peuvent ne jamais revenir des villes où elles sont allées travailler (en général dans l'espoir de financer le trousseau de mariage). Il semble que le mariage soit utilisé par les parents comme une stratégie pour maintenir la famille dans le village ou dans la localité. Toutefois plus de recherche est nécessaire afin de mieux cerner la relation entre mariage et émigration.

Parmi les communautés pastorales peulhs à Guéli, au **Sénégal**, les parents ont tendance à obliger leurs garçons à se marier très jeunes afin que leurs épouses puissent les accompagner à mesure qu'ils se déplacent avec les animaux. Les jeunes hommes analphabètes sont plus conformes aux traditions que les garçons qui ont fréquenté l'école; mais même dans les communautés sédentaires, il y a peu de place pour qu'un garçon désobéisse à ses parents:

Je suis le cinquième fils de mes parents, le premier fils à survivre. Quand j'avais 17 ans, j'ai été informé une semaine avant le mariage que je me marierais avec la fille de ma cousine. Elle avait 13 ans et fréquentait l'école, mais ma mère a décidé qu'elle devait arrêter ses études afin qu'elle puisse faire ses corvées. Mon père a voulu que nous commençons à avoir des enfants dès que possible. Nous avons eu notre premier enfant quand elle avait 15 ans. Je fréquente l'école (à 20 ans), mais je doute que je vais aller loin parce que je dois nourrir ma femme et mon fils et je ne peux pas trouver le temps d'étudier en même temps et de gagner de l'argent.

RENONCEMENT ET RÉSISTANCE PARMIS LES FUTURS ÉPOUX ; MAIS LE MARIAGE EST AUSSI PERÇU PAR CERTAINES FILLES COMME LA VOIE VERS L'INDÉPENDANCE

Dans les régions rurales de Guéli au **Sénégal**, les chercheurs n'ont rencontré aucune fille qui n'était pas mariée; les quelques filles non mariées âgées de plus de 13 ans étaient au lycée. Huit des neuf filles Peulhs mariées dans le groupe de discussions étaient fiancées lorsqu'elles étaient encore des nourrissons et avaient connu le garçon à qui elles étaient destinées mais n'avaient eu aucune relation particulière avec lui avant le mariage. Tous les arrangements du mariage ont été discutés par leurs parents. Trois des filles ont déclaré avoir voulu rester à l'école, mais elles ont été forcées par leurs parents et leurs frères et sœurs à se marier.

En revanche, en milieu rural à Dakatéli, les huit filles célibataires de moins de 17 ans du groupe de discussions (qui s'est déroulé le week-end, une fois qu'elles étaient à la maison et non à l'école), avaient toutes été fiancées lorsqu'elles étaient enfants, mais leurs parents avaient demandé leur avis sur la question et elles avaient toutes refusé parce qu'elles voulaient continuer à étudier. Leurs parents ont accepté leur décision et les ont encouragés dans leurs études.

Les trois filles Wolof à Nguidila qui étaient mariées avant 16 ans étaient toutes mariées à des cousins, qui avaient migré en Europe et étaient venus en vacances avec «beaucoup d'argent». Les hommes les avaient approchés avant d'aller voir leurs parents, et les filles avaient donné leur accord. Elles ont toutes affirmé comprendre ce qu'elles faisaient. Elles avaient accepté de se marier si jeunes parce qu'elles voulaient sortir de la maison familiale et être indépendantes.



LE MARIAGE POUR DE L'ARGENT?

Est-il vrai que les filles sont mariées par leurs parents, surtout quand ils sont pauvres, afin que la famille puisse bénéficier de la dot? Cette étude suggère une réalité différente, ou au moins plus nuancée. Au **Niger**, un informateur clé de l'UNICEF a déclaré aux chercheurs: «Ce n'est pas une question d'argent; il s'agit de l'honneur familial. Les parents de la fille dépensent toujours le double de ce qu'ils reçoivent du mari. C'est plus culturel qu'économique ».

Les participants des groupes de discussions sont-ils d'accord? Dans la ville de Tessaoua et dans le village de Marake au **Niger**, les participants ont tous déclaré qu'il est attendu des familles des futures épouses qu'elles dépensent deux à trois fois le montant de la dot. La famille de la mariée serait prête à trouver cet argent afin d'encourager l'homme à ne pas retarder le mariage.

Selon les participants du groupe de discussions « l'honneur de la famille et le risque de la honte», sont au cœur d'un tel comportement, et est plus important que l'argent: «il n'y a pas un seul père qui pense à l'argent en donnant sa fille en mariage», a déclaré un homme âgé à Marake. «Au contraire, si le père a les moyens, il aidera même son gendre à faire en sorte que sa fille reste dans le foyer de son mari et conserver ainsi son honneur ».

Au **Mali**, la famille du mari offre à la famille de la mariée des ressources matérielles et financières importantes telle que la dot et même du bétail. Une partie de l'argent est retenue par le père de la fille, mais une partie est investie dans le trousseau de la fille, qui devrait inclure de nombreux

LES QUESTIONS POSÉES PAR LES CHERCHEURS

tissus, des habits, des draps, des couvertures, des ustensiles de cuisine, etc. (il se peut que le trousseau ait été partiellement financé par les efforts de la jeune fille elle-même, en travaillant en tant que domestique ou vendeuse de rue dans la capitale ou à l'étranger. La vulnérabilité de ces filles à l'exploitation et à la cruauté a déjà été documentée par Plan International²³ - mais leur détermination prouve l'importance de la contribution de la mariée dans son ménage). À l'arrivée de la jeune fille à la maison de ses beaux-parents, au moins la moitié de son trousseau est donnée en cadeau aux parents, aux sœurs et aux amis du mari. Un homme âgé à Baloundougou a assuré les chercheurs que «les dépenses faites au cours du processus du mariage ne sont considérées ni comme une perte par la famille du garçon ni un gain par la famille de la fille. Ces coûts sont un moyen de consolider les liens entre les conjoints et une manière de garantir de bonnes relations sociales entre les deux familles.

Mais les jeunes femmes dans les groupes de discussions à Baloundougou ont clairement dit ce que le mariage d'une fille pourrait apporter à ses parents dans le long terme: «Quand elle se marie dans une famille riche, elle soutient ses parents - ils vont construire une maison, envoyer de l'argent et des céréales ».

Dans trois des communautés étudiées au **Mali** - Bayan, Kalaké et Barouéli - les mariages de masse, jusqu'à 300 couples, sont organisés une ou deux fois par an, pour aider les familles à ne pas se ruiner dans la prise en charge d'un grand nombre d'invités.

À certains égards, les récits au **Sénégal** soutiennent l'argument selon lequel la famille du mari transfère de la richesse à la famille de la mariée. Parmi les Peulhs et les Diakhankes, par exemple, le marié donne à la mariée une génisse, et la mère de la mariée reçoit des cadeaux pour la compenser du départ de sa fille. Tous les frères et sœurs de la mariée reçoivent également des cadeaux, généralement des vêtements, et tous ceux qui assistent au mariage reçoivent au moins des noix de cola.

Cependant, si le marié et ses parents ne sont pas prêts financièrement à payer toutes les dépenses du mariage ainsi que la dot, un arrangement peut être fait entre les deux familles afin de « prêter » la mariée jusqu'à ce que la dot puisse être payée et le mariage célébré officiellement. Dans un processus destiné à démontrer – comme c'est le cas - que les liens familiaux ont préséance sur les aspects financiers du mariage, la jeune fille rejoint son mari et commence sa vie conjugale. Les peulhs appellent ce geste «lubgol», ce qui signifie, littéralement, prêter.

23. See Silent Suffering, Plan 2009, pp 42-9, for the experiences of children from rural Togo working in Lomé or abroad.

QUELS SONT LES AVANTAGES ASSOCIÉS AU MARIAGE PRÉCOCE?

Les filles et les femmes dans l'ensemble des sites au **Mali** ont décrit les avantages du mariage dans des termes similaires. Par exemple, une jeune femme à Baloundougou a déclaré: «Pourquoi est-il bon de se marier? Le mariage confère le respect de la communauté: une femme mariée a des enfants légitimes acceptés par la communauté; elle est à l'abri d'une grossesse en dehors du mariage ; les garçons et les hommes ne peuvent plus la harceler. Le mariage protège ».

Cette validation consensuelle de l'importance du mariage est corroborée par les affirmations de cette jeune malienne, âgée de 20 ans et mariée à 14 ans : « une fille non mariée est harcelée et critiquée par les hommes (jeunes et adultes). Une fille de 16 ans non mariée est critiquée par les personnes âgées du village; c'est pourquoi les parents marient tôt leurs filles ».

Ainsi, les «avantages» du mariage précoce incluent la protection des filles du harcèlement des hommes (jeunes et moins jeunes), et le fait que leurs parents sont à l'abri des ragots (et pire) par leurs pairs. « Lorsque vous avez une fille de 16 ans non mariée dans la famille, vous pouvez parfois être victime de sabotage par d'autres membres de la communauté», a déclaré un jeune homme.

Les garçons et les hommes des sites d'études au **Mali** ont parlé aux chercheurs du harcèlement des filles non mariées. « Dans notre communauté, si une femme n'est pas mariée, les hommes de tous les âges vont lui faire la cour », a déclaré un jeune homme à Barouéli. « Le mariage protège les filles des garçons qui ont de mauvaises intentions », a déclaré un garçon. Les hommes, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, se sont plaints que « la pléthore de filles non mariées dans une communauté entraîne une promiscuité et un non respect des coutumes et des traditions²⁴» - sans réflexion apparente sur leur propre rôle en tant que hommes dans le harcèlement des filles et des relations sexuelles hors mariage.

Ceci ne veut pas dire que les filles sont totalement innocentes de l'intérêt sexuel qu'elles suscitent chez les garçons, ou des plaisirs du flirt. Comme l'ont reconnu les garçons et les filles de moins de 18 ans dans une des communautés au **Mali**, « les filles et les garçons cherchent à se retrouver à la nuit tombée», ce qui, bien sûr, crée la panique chez les parents de la fille.

Au **Niger**, les concepts de «honte» et «d'honneur» sont constamment revenus dans les arguments pour expliquer les avantages du mariage précoce. «Les parents sont à l'aise une fois que leur fille se marie parce qu'ils n'ont plus à surveiller ses mouvements pour éviter qu'elle ne les déshonore», a déclaré une jeune femme; «pour le père de la fille, le principal avantage est de savoir que sa fille est avec son mari et sa belle-famille et que son honneur est préservé», a déclaré un homme plus âgé; «le mariage permet à la fille d'être en sécurité et de rester digne dans la communauté, parce qu'elle s'est mariée avec sa virginité intacte», a déclaré un adolescent.

Dans tous les sites de recherche au **Niger**, les participants de tous les âges, y compris les filles, ont déclaré que les filles pubères s'intéressaient tellement aux garçons qu'elles «quittent la maison la nuit» et «suivent les garçons». Par ailleurs, presque tous les participants ont déclaré ne jamais avoir eu vent de cas de filles ayant eu des rapports sexuels avant le mariage ou qui tombent enceintes en dehors du mariage dans leur communauté. Au **Niger**, seuls deux pour cent des femmes dans la vingtaine reconnaissent avoir eu leur première expérience sexuelle en dehors du mariage. Il semble que la peur de la honte est profondément ancrée chez les filles et les jeunes femmes. Elles ont été éduquées pour comprendre et internaliser que l'honneur de la famille repose sur leur comportement sexuel, et la plupart se comportent en conséquence.

«Le mariage garantit une position de respect au sein de la société», dit un activiste. «une fille qui n'est pas mariée ne bénéficiera jamais du même niveau de respect qu'une fille mariée, quelle que soit sa réussite professionnelle».

Ce sont des considérations importantes dans les communautés où les possibilités de choix de vie alternatifs et l'espace pour défier les attentes sociales sont limités.

Certaines filles elles-mêmes peuvent trouver des avantages à se marier jeunes. Les trois filles Wolof à Nguidila, au **Sénégal**, qui se sont mariées avant 16 ans, ont déclaré aux chercheurs qu'elles avaient accepté les demandes de mariage de leurs cousins parce qu'elles voulaient sortir de la maison de leurs parents et être indépendantes. Les cousins avaient migré en Europe, et sont retournés au **Sénégal** en vacances avec « beaucoup d'argent », ont-elles expliqué aux chercheurs.

Des parents dans les communautés Peulhs et Diakhanke ont déclaré que le mariage consolide les liens entre les membres de la communauté. Chez les Wolof, les parents ont également soutenu que prendre des mesures pour garantir à leurs fils et filles des enfants légitimes, leur assurerait d'être pris en charge lorsqu'ils deviennent trop vieux pour travailler.

LES FILLES-MÈRES : QUE PENSENT LES COMMUNAUTÉS DES RISQUES SUR LA SANTÉ?

« Parmi tous les défis, le problème de la santé de la fille est le plus inquiétant », a déclaré un imam à Balandougou, au **Mali**, « parce qu'elle peut perdre sa vie tout en donnant la vie ».

« Si une jeune mariée de 16 ans tombe enceinte », a déclaré une jeune femme à Bayan, « elle peut avoir des difficultés pendant l'accouchement - elle peut avoir des lacérations et / ou une fistule - et s'il n'y a pas de centre de santé, elle peut mourir ».

Dans tous les sites de recherche au **Mali** et au **Niger**, les gens ont discuté des risques sur la santé que la grossesse et l'accouchement peuvent causer aux très jeunes mères. Ils disent être conscients de ces risques non pas par le biais des activités de sensibilisation du gouvernement ou d'autres organismes, mais sur la base de leur propre expérience et observation.

Les hommes, les plus âgés en particulier ont assuré aux chercheurs que seules les filles ayant une maturité physique seraient mariées par leurs parents. Une fille de 15 ans à Marake a corroboré ces affirmations en disant que ses parents considéraient son corps encore trop immature pour le mariage: « j'ai eu deux prétendants, mais mes parents ont refusé le mariage ».

Mais dans le **Sénégal** rural, semble-t-il, en particulier parmi les Peulhs et les Diakhankes, la pression exercée pour commencer à avoir des enfants l'emporte sur toute autre considération. « Une fois qu'une fille est mariée », disent les chercheurs du **Sénégal**, « ses beaux-parents accorderont une attention particulière à la survenue d'une grossesse. Si après trois ans de mariage, une fille n'est pas enceinte, ses beaux-parents commenceront à remettre en question sa fertilité. C'est pourquoi très souvent, lorsqu'une fille est la première femme de son mari, elle souhaiterait avoir au moins un enfant dès qu'elle est mariée, pour retarder le mariage d'une deuxième épouse. Si son mari a déjà d'autres femmes qui ont des enfants, on se moquera d'elle parce qu'elle ne peut pas avoir d'enfants ».

Ces pressions sociales sont profondément ressenties, et existent dans le déni de l'anatomie des adolescentes, même si les parents insistent qu'ils comprennent la maturité physique parce qu'ils ne permettent aux filles de consommer leur mariage que lorsqu'elles des seins et commencent à voir leurs menstrues. Le Dr Elhadji Hainikoye'idi, exerçant à l'hôpital de Dosso au **Niger**, a été interviewé par Plan International peu après avoir aidé une jeune fille de 15 ans qui accouchait pour la première fois²⁵. « Le bassin n'est pas entièrement développé, donc donner naissance est presque impossible », a déclaré le Dr Elhadji. « Toutes ces jeunes filles dans les régions éloignées qui entrent en travail mais qui ne peuvent pas accoucher vont avoir la fistule. Une fille peut être en travail à la maison pendant deux ou trois jours et pendant tout ce temps, le bébé pousse contre sa vessie et coupe le flux sanguin, et finit par créer un trou dans sa vessie ».

Quelles sont les perspectives pour ces jeunes mères qui ont une fistule? La « superstition entoure la fistule », explique le Dr Elhadji. Dans les villages, les femmes atteintes de la fistule sont stigmatisées. Certains disent que c'est la punition de Dieu parce que la fille a trompé son mari. Nous voyons rarement des maris ici à l'hôpital. Habituellement, ces filles sont renvoyées chez leurs mères.

«Je ne me préoccupe pas de savoir si mon mari veut divorcer», dit la jeune fille de 15 ans qui vient d'accoucher à l'hôpital Dosso et qui a une fistule. «Je ne veux plus être enceinte. J'ai trop souffert - je ne veux pas traverser cette épreuve une deuxième fois ». L'expérience de cette fille s'ajoute à ce qui se sait sur les risques de la grossesse précoce et de l'accouchement chez les jeunes filles. Mais les considérations sociales liées à l'honneur, la peur de la honte et le statut dans la communauté continuent à peser plus lourdement que l'affreuse réalité sur la santé des jeunes mariées.

Dans chacun des quatre sites où la recherche a été conduite au **Sénégal**, il y a un poste de santé avec une infirmière, une sage-femme formée et des activités de sensibilisation communautaire sur la santé. Mais aucun des services de santé n'a développé un programme spécialement conçu pour prévenir le mariage d'enfants ou sensibiliser le public aux risques sur la santé maternelle; une infirmière en milieu urbain Nguidila a déclaré: «Cela ne fait pas partie de notre mission. Si nous commençons à parler de mariage d'enfants d'un point de vue légal ou de droits humains, nous allons décourager les parents ou les maris d'envoyer les filles qui ont besoin de soins de santé venir pour les examens ou les consultations lorsqu'elles sont malades ».



CETTE FINE MEMBRANE APPELÉE « HONNEUR »

Dans la plupart des sites de recherche, vérifier et célébrer la virginité de la jeune mariée fait partie intégrante du cérémonial du mariage. Parmi les Peulhs, les Diakhankes et les Wolofs, la fille est préparée par ses tantes et habillée des hanches aux genoux dans un tissu blanc immaculé. Elle est emmenée dans la chambre de son mari, où le lit est recouvert d'un drap blanc. «C'est une nuit redoutable pour la plupart des filles», disent les chercheurs, «en raison de son importance dans leur vie et pour leur avenir». Le lendemain matin, une foule se rassemble dans la cour. «C'est généralement le griot de la famille de l'époux qui vérifie si la fille était vierge», disent les chercheurs du **Sénégal**. «Si elle l'était, alors elle est célébrée, et le drap taché de sang est exposé avec fierté en son honneur, celle de sa famille et de son mari. Les tambours sont battus et les louanges sont chantés parce qu'elle s'est honorée elle-même et a honoré sa famille.

Mais si elle ne peut pas prouver qu'elle était vierge, elle perd la moitié de sa dot et fait honte à sa famille. «Toute la communauté s'en souviendra pour les années à venir», disent les chercheurs du **Sénégal**. «Elle sera ridiculisée et n'aura pas droit à la parole en public car il y aura toujours quelqu'un pour lui rappeler «ce qui s'était passé cette nuit-là».

Parmi les peulhs de Gueli, une fille mariée dont les menstrues n'ont pas encore commencé n'a pas de rapports sexuels avec son mari. Cette fille, fiancée à son cousin de 21 ans, était mariée à 11 ans « parce qu'il y avait une sécheresse terrible dans toute la région; mes parents sont très pauvres, alors ils ont accepté de prendre notre troupeau et les troupeaux des voisins au **Mali** pour trouver de l'herbe, et nos deux familles ont décidé que je devais rejoindre la maison de mon mari. J'étais trop jeune pour avoir des relations sexuelles, alors il a été décidé que je devais passer la nuit avec ma tante. Je l'ai fait pendant un an, et alors, lorsque ma tante s'est rendue compte que j'avais commencé à «voir du sang», elle m'a demandé de déménager dans la chambre de mon mari », à ce moment-là, elle avait 12 ans. « Je suis tombé enceinte pour la première fois quand j'avais 14 ans», a-t-elle dit, «mais j'ai eu une fausse couche à cause de toutes les corvées, et parce que j'étais trop petite».

LE CHOC DU SEXE

Les risques liés aux rapports sexuels précoces et non protégés ne concernent pas seulement l'accouchement. Il y a le choc de l'acte sexuel lui-même. Au **Niger**, les participants aux groupes de discussions ont déclaré que les filles éprouvaient de l'excitation et de l'anxiété à la perspective des relations sexuelles avec leur mari. «Ce n'est pas du fait que l'acte fait mal, ni le poids du mari», a déclaré une jeune fille mariée. «Le problème, c'est que les filles ne sont pas préparées psychologiquement à la maison, et les partenaires ne prennent pas le temps de les préparer».

Des jeunes hommes à Barouéli au **Mali** ont décrit le cas d'une jeune mariée qui a été hospitalisée pendant trois mois après la nuit de noces parce qu'elle n'a pu supporter les rapports sexuels avec son mari. Dans les sites de recherche au **Sénégal**, le temps pour la fille de « guérir la blessure causée par sa perte de virginité » est intégré au cérémonial du mariage: pendant la semaine qui suit la nuit de noces, la jeune mariée reste dans sa chambre, entourée de sa famille et de ses amis», afin de récupérer.

Les conflits et l'instabilité ont fait craindre une plus grande propagation du VIH et du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Mais, comme le disent les auteurs de la revue littéraire du WARO (2014), «la capacité des filles à négocier des relations sexuelles protégées avec leurs partenaires est souvent limitée, en particulier dans un contexte où beaucoup de filles sont dans des relations avec des hommes beaucoup plus âgés et dans un contexte où la polygamie est répandue. ... Moins de la moitié (48 pour cent) des femmes mariées croient qu'il est justifié de refuser le sexe même si la femme sait que son mari a une maladie sexuellement transmissible »²⁶.

LA QUESTION DE L'HONNEUR D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE AVEC SON MARIAGE?

Pour les parents, marier leurs enfants remplit un de leurs rôles les plus importants: s'assurer que deux familles respectables sont unies par un « bon » mariage. Le statut du père de la mariée est renforcé parce qu'il a évité la honte pour sa famille et a préservé son honneur.

Le nouveau marié est accueilli dans les rangs des hommes responsables: « le mariage confère à un homme plus de respect et de responsabilités. Un homme qui n'est pas marié ne peut remplir certaines responsabilités dans la communauté, comme la conduite de la prière, la représentation de la famille dans certaines fonctions sociales ou la négociation au nom de la famille ». De plus, un jeune marié aide sa belle-famille dans les travaux agricoles: au **Niger**, par exemple, « les parents bénéficient du « anzourey bougou », où le jeune homme et ses amis viennent aider le père de la fille à cultiver, à construire ou à faire d'autre type de travaux », a déclaré une jeune fille célibataire.

Qu'en est-il de la jeune mariée elle-même? Elle peut avoir gagné sa «dignité» et se sentir «protégée» de la honte et du déshonneur mais le travail qu'elle doit faire pour défendre son honneur et celui de sa famille augmente considérablement avec le mariage. Une fois installée chez ses beaux-parents, elle doit s'acquitter de tout ou d'une partie du travail domestique effectué par sa belle-mère. S'il y a d'autres épouses, ces dernières pourraient aussi se décharger sur elle.

A Gueli au **Sénégal**, une fille mariée commence à traire le bétail à l'aube et ne termine sa journée que lorsque toute la famille a fini de dîner. « Mon mari a trois femmes et je suis la plus jeune », dit une fille de 14 ans de Gueli. « Il passe deux nuits tour à tour avec chaque femme; quand c'est mon tour, je dois tout faire pour lui faire plaisir. Je prépare tous les repas pour toute la famille et je puise l'eau du bain pour moi et pour mon mari. Quand ce n'est pas mon tour, je prends le lait caillé que nous produisons sur le marché et j'utilise l'argent pour acheter de la nourriture ».

Le chef du village à Bolbol Goumandey au **Niger** a déclaré que la jeune mariée a besoin de « maîtriser ses nouvelles tâches et responsabilités tout en gardant le silence, même lorsque les discussions la concernent directement, et de respecter sa belle-mère, en s'acquittant de ses tâches ». La manière avec laquelle l'épouse s'occupe de sa belle-mère et accomplit son travail, se reflète sur sa propre mère. Si elle est respectueuse, obéissante et travailleuse, sa mère sera appréciée pour avoir réussi l'éducation de sa fille.

Il semble que la jeune mariée soit constamment jugée: « A travers ses agissements elle démontre qu'elle est une femme », dit un autre chef de village. Elle sait comment traiter son mari avec tact; elle fait attention à son langage et à ses gestes devant ses beaux-parents; elle respecte les différents groupes pendant les cérémonies et elle ne se comporte pas maladroitement.

Ainsi, le mariage sauve une jeune fille d'un certain déshonneur, mais ouvre la porte à des années de travail domestique ardu et aux risques d'un autre type de déshonneur, si elle ne se plie pas aux désirs de sa belle-mère et ne connaît pas sa place. Dans les groupes de discussion au **Mali**, en chœur les femmes ont décrit les « malentendus avec les beaux-parents », les corps qui ne sont pas assez forts pour assumer tout le travail domestique ; des malentendus avec des maris qui «prennent le parti de leur mère sur leurs femmes », et ainsi de suite. Les chercheurs du **Sénégal** ont constaté que deux des jeunes filles de Gueli qui sont mariées, et qui étaient les seules épouses de leurs maris, leur ont demandé de marier d'autres filles pour les aider dans les tâches ménagères, car le volume de travail était énorme.

« Il y a peu d'avantages pour les filles, et celles qui regrettent le mariage sont l'écrasante majorité, en raison des difficultés auxquelles elles sont confrontées pour satisfaire le mari et sa famille élargie », a déclaré un garçon adolescent au **Niger**. «Elle doit être irréprochable face à toutes ces personnes; il n'y a pas de place à l'erreur».



QUE SE PASSE-T-IL SI UNE JEUNE MARIÉE NE S'AJUSTE PAS À SA NOUVELLE VIE?

Les participants au **Niger** ont décrit un niveau de violence physique et psychologique infligé par les maris à leurs jeunes femmes - gifles, coups de pied et insultes - qui semble être normalisé. Ceci est parfois dû à des attentes sexuelles de la part du mari que la jeune femme ne peut pas, ou ne veut pas, satisfaire.

Une autre source de tension et de violence est l'incapacité de la fille à accomplir toutes les tâches domestiques qui lui sont confiées dans la maison de son mari.

Dans les communautés où cette recherche a eu lieu, le divorce a été mentionné comme la cause d'un grand mécontentement. En vertu de la loi islamique, les maris peuvent obtenir un divorce beaucoup plus facilement que les épouses, et le divorce est habituellement initié par les maris. À Tessaoua au **Niger**, le Chef du Canton a expliqué aux chercheurs que les maris qui demandent le divorce ont pris pour habitude de préparer une liste de tous les cadeaux qu'ils avaient donné à leur(s) femme(s) et de réclamer le remboursement aux parents. Le chef est allé à la radio pour dire qu'un tel comportement n'était ni coutumier ni légal, et qu'il fallait arrêter.

Cette histoire est une preuve supplémentaire de la pression intense à laquelle les jeunes filles font face lorsqu'elles se marient. Les participants ont déclaré que parfois, une fille peut arriver à demander à ses propres parents d'intervenir auprès de sa belle-mère si les relations sont particulièrement difficiles, mais ce faisant, elle blesse son mari dans sa fierté car il pourrait se sentir humilié que sa jeune femme étale sur la place publique son incapacité à la contrôler.

QUELLES SONT LES PRESSIONS SOCIALES LORSQUE QU'ON NE SE CONFORME PAS À LA PRATIQUE DU MARIAGE PRÉCOCE?

« J'ai eu des problèmes avec mon frère, qui m'en a fait voir de toutes les couleurs, car je ne voulais pas donner ma fille en mariage à 14 ans », a déclaré le premier maire adjoint de Barouéli au **Mali**. Les fonctionnaires sont souvent insultés parce qu'ils ne veulent pas marier leurs filles, et les filles non mariées de 18 ans et plus sont mal vues.

« Les quelques familles qui refusent de marier leurs filles scolarisées sont dénigrées par leurs voisins », déclare le président de l'organisation des femmes, CAFO, à Barouéli. «Très souvent, on dit que leurs filles sont dans la prostitution».

Les parents peuvent-ils supporter la pression sociale? Le premier adjoint au maire déclare qu'il arrive que certains fonctionnaires craquent parfois et «acceptent sous la pression de marier leurs filles de moins de 18 ans», mais d'autres résistent: «mon père a été perçu comme un rebelle contre la tradition», dit la directrice d'une école à Balandougou. «Le temps a prouvé qu'il était mal jugé. Nous avons étudié, eu des emplois, et aujourd'hui nous sommes mariées. « Aucune de mes filles ne se mariera avant d'avoir 18 ans ». Le chef du village intérimaire à Balandougou a déclaré que « les autres membres de la communauté avaient peur de demander la main de ses filles ». Le père était un enseignant qui éduquait ses filles. Elles se sont toutes mariées après 22 ans. Certains villageois disaient que le vieil homme n'était pas normal.

Dans le **Sénégal** rural, une femme qui n'est pas mariée est raillée et ridiculisée. Le mot en langue peulh pour ces femmes est «tiodho», également utilisé pour désigner des produits invendus. Dans le village de Gueli, les filles se marient vers 13 ans; elles n'ont aucun moyen face au pouvoir de leurs pères et, de toute façon elles croient que c'est une malédiction pour une fille de devenir «tiodho». Mais dans l'école primaire de Gueli, le directeur était tellement indigné lorsque son meilleur élève, une fille de 12 ans, est venue à lui en pleurs en disant que son père avait l'intention de la marier. Il a signalé l'affaire à la police et le père a été obligé d'annuler le mariage. (Néanmoins, le père a forcé le mariage à la fin de l'année scolaire, et la jeune fille a abandonné l'école ; deux ans plus tard, le directeur a appris qu'elle était morte à l'accouchement).

Bien que les filles non mariées dans les groupes de discussions font souvent l'objet de moqueries pour ne pas être mariées, de manière générale, elles se considéraient comme chanceuses d'avoir d'assez bonnes notes à l'école pour pouvoir échapper au mariage pour le moment; leurs parents ont l'espoir qu'elles termineraient le collège. Il n'y avait qu'une fille dans les groupes de discussions qui était ni mariée ni à l'école - et elle a dit qu'elle voulait se marier parce qu'elle craignait de devenir «tiodho».

ÉDUCATION DES FILLES, QUELLE EST LE LIEN AVEC LE MARIAGE PRÉCOCE ?

«Comme je suis toujours à l'école, personne ne me parle de mariage», dit une jeune fille de 16 ans dans la région rurale de Dey Gorou au **Niger**. «Notre école se trouve à plus de trois kilomètres du village, mais cela ne nous décourage pas [cinq filles du village] parce que nous aimons aller à l'école».

Les résultats de la recherche au **Niger** semblent contredire l'hypothèse selon laquelle les filles sont inévitablement retirées de l'école pour être mariées. Le contraire semble être le cas - si une fille travaille bien, sa famille l'aidera à rester à l'école. «Les gens de ma famille me soutiennent beaucoup», dit la jeune fille de 16 ans. «Ils prennent en charge tous les frais scolaires, tels que les mensualités, les uniformes, les activités extra scolaires et l'achat de livres et cahiers. Ici, lorsqu'une fille fréquente l'école, nous ne lui parlons pas de mariage. Mais si elle échoue deux fois à l'examen de fin de cycle primaire, le mariage l'attend automatiquement ».

Cependant, la grande majorité des filles (et des garçons) dans les communautés où cette recherche a eu lieu n'étaient pas à l'école, et peut-être n'y ont jamais été. Les taux de scolarisation et de fréquentation au **Niger** sont parmi les plus bas au monde, bien que l'éducation soit obligatoire entre 7 et 15 ans. Les difficultés incluent l'accès aux écoles à cause de la distance et du coût. Plan International travaille avec le ministère de l'Éducation au **Niger** pour étendre la couverture géographique et la qualité de l'éducation. En attendant, certains parents paient de grosses sommes d'argent pour garder leurs filles dans des écoles privées. Une femme mariée à 15 ou 16 ans a déclaré aux chercheurs « j'ai vendu quatre chèvres pour financer les études de ma fille de 15 ans parce que je ne veux pas qu'elle finisse comme moi ». Elle sait que si elle ne va pas à l'école, ce qui l'attend, c'est le mariage, une idée qu'elle ne considère même pas, et moi non plus.

La situation au **Mali** semble similaire. Sur les 27 filles célibataires âgées de 11 à 17 ans que les chercheurs ont rencontrées dans trois sites de recherche, seules trois n'étaient pas inscrites à l'école. Il est possible, disent les chercheurs, que toutes les filles dans les groupes de discussions étaient les filles des élites locales, les «fonctionnaires», qui préfèrent l'éducation pour leurs filles plutôt que le mariage. Mais les données suggèrent également que, lorsqu'il existe des écoles accessibles et abordables, les filles en âge de se marier peuvent être autorisées à fréquenter et ne sont pas forcément obligées d'arrêter l'école pour se marier.

Les garçons et les jeunes hommes au **Mali** disent que cette situation est certainement vraie : «les filles qui vont à l'école ne se marient pas tôt», a déclaré un garçon. «C'est à cause de l'école que les filles ne se marient pas tôt», a déclaré un autre jeune homme. « Quand elles vont à l'école, elles ne se marient pas ».

Cependant, au **Mali**, il y a des écoles secondaires dans seulement deux des cinq sites de recherche: la zone urbaine de Segoubougouni et dans la zone périurbaine de Barouéli. Il existe une prolifération d'écoles privées de qualité variable, mais dans certains domaines, seuls les madrassas ou écoles coraniques sont disponibles. Le système éducatif dans son ensemble souffre d'une mauvaise qualité de l'enseignement, d'une infrastructure médiocre, de coûts élevés pour les parents et de l'insécurité, ce qui pousse souvent les parents à retirer leurs filles.

EST-CE UNE HISTOIRE SIMPLE?

S'il y a-t-il donc une histoire simple à raconter sur la relation entre l'éducation des filles, l'âge auquel elles se marient et les attitudes des parents? Les chercheurs du **Sénégal** ont constaté que le mariage mettait effectivement fin à l'éducation des filles dans la plupart des cas: parmi les trente filles mariées qui ont participé aux discussions de groupes dans les quatre sites, seules quatre avaient repris leurs études après le mariage, et trois d'entre elles vivaient encore chez leurs parents parce que leurs maris avaient émigré. Le mari d'une des filles est à l'université; un autre est fonctionnaire; les deux maris soutiennent leurs femmes dans leurs études.

Le principal problème que les filles rapportent est le volume de travail qu'elles doivent faire en tant que nouvelles mariées dans leur nouveau foyer. « Quand je me suis mariée, au début, j'étais encore à l'école: j'aimais aller et j'étais la meilleure élève dans toute l'école », dit une jeune fille de 16 ans dans la zone rurale de Dakateli. « Mais je devais me réveiller à 5 heures du matin pour préparer le petit-déjeuner et le déjeuner avant d'aller à l'école, et la première femme de mon mari n'a jamais cessé de se plaindre qu'ils devaient manger de la nourriture froide au déjeuner et qu'elle faisait toutes les tâches ménagères pendant que j'étais à l'école, alors mon mari m'a demandé de me concentrer sur mes devoirs d'épouse.

A Dakateli de manière générale, les filles obtiennent des notes très mauvaises à l'école; une participante au groupe de discussions, qui est fiancée à son cousin, a expliqué: « Même si mon mari voulait que je reste à l'école, ses parents ne me permettraient pas de le faire. Alors, quel est l'intérêt de tenter de travailler dur à l'école? Je suis en train d'aller à l'école maintenant pour rester loin du travail domestique à la maison. Quand je suis à l'école, je me repose un peu avec mes amies. Nous apprenons mais la raison principale pour laquelle nous sommes ici c'est de rester loin de chez nous ».

Le directeur du lycée de Bandafassi (zone périurbaine) a déclaré qu'aucune fille n'avait passé le diplôme d'études secondaires depuis que l'école avait été ouverte, il y a de cela trois ans. Il a attribué cette faible performance au volume du travail domestique que les filles doivent faire chez elles, ce qui signifie qu'elles n'ont pas le temps de faire leurs exercices. Un professeur d'école primaire dans les régions rurales de Gueli a déclaré: « Les parents envoient leurs jeunes filles à l'école primaire seulement parce qu'elles sont trop jeunes pour être utilisées pour les tâches ménagères et il faut que quelqu'un s'occupe d'elles pendant que leurs mères travaillent. Dès qu'elles commencent à grandir et peuvent commencer à travailler, elles sont retirées de l'école pour se marier ou aider aux tâches domestiques ».

Mais ce n'est pas toute l'histoire au **Sénégal**. Tous les parents interrogés dans les quatre sites de recherche ont déclaré qu'ils appréciaient la valeur de l'éducation de tous leurs enfants, les filles et les garçons, et que si leurs filles travaillaient bien à l'école, ils préféreraient les voir terminer leurs études plutôt que de les marier jeunes. Un parent dans le quartier périurbain de Bandafassi a déclaré: « J'aurais aimé voir ma fille rester à l'école et compléter son éducation pour devenir médecin ou enseignante, mais elle a eu de très mauvaises notes et a fini par être expulsée. Si je ne lui avais pas trouvée un mari, elle aurait été à la merci de ces jeunes garçons, et peut-être même me mettre la honte. C'est pourquoi je l'ai forcée à se marier. Ses sœurs sont encore à l'école, et je ferai de mon mieux pour qu'elles terminent leurs études ».

Dans la zone rurale de Dakateli, les huit filles qui n'étaient pas mariées (et qui ont participé à un groupe de discussions durant le week-end, et qui fréquentent l'école secondaire de Salemata), avaient toutes été fiancées lorsqu'elles étaient des nourrissons, mais elles avaient le droit de continuer d'étudier plutôt que de se marier. Cependant, il s'agit de cas de parents qui peuvent se le permettre. Un homme à Dakateli, marié pour la première fois à 19 ans, avec quatre femmes et 13 enfants, a déclaré qu'il avait toujours voulu que toutes ses filles fréquentent l'école et qu'elles deviennent des médecins ou travaillent pour le gouvernement ». Cependant, il ne pouvait pas se permettre d'envoyer tous ses enfants à l'école, et il a choisi d'éduquer ses fils parce qu'ils resteraient dans sa maison. «Quand les filles atteignent la puberté, je me dépêche et les marie parce que je ne peux pas me permettre de les garder à l'école, et si elles restent à la maison, elles peuvent être tentées par les garçons et faire honte à la famille». Sa bonne volonté apparente envers l'éducation de ses filles s'est heurté à la cherté de l'école et la peur du déshonneur.



L'ENLÈVEMENT DE LA MARIÉE, EST-CE QUE CELA SE PRODUIT ENCORE?

Parmi les Peulhs du Diery au Sénégal, une pratique connue sous le nom de «goofgol» - enlèvement de la mariée - persiste. Un jeune homme comploté avec ses amis pour kidnapper une fille; parce qu'elle est souvent violée par le jeune homme, ses parents acceptent généralement de donner la fille, au prix d'une lourde dot. L'imam de Gueli a déclaré aux chercheurs que la pratique était en train de disparaître parce que les gens comprennent que c'était illégal et qu'il n'était pas au courant d'un cas au cours des dix dernières années. Cependant, l'une des filles mariées a déclaré qu'il y avait eu un cas l'année précédente.

CE QUE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ PENSENT POURRAIT ÊTRE FAIT POUR RETARDER LE MARIAGE DES FILLES?

Au **Mali**, les groupes de discussions ont eu un certain nombre de suggestions pour ce qui pourrait être fait :

- Engager les hommes car ils sont les principaux décideurs, parce que les femmes ne sont pas écoutées, ne sont pas engagées dans les processus de prise de décisions, et ne peuvent pas s'opposer au mariage;
- Sensibiliser les leaders traditionnels et religieux en tant que garants de la culture et de la religion, parce qu'ils sont ceux qui encouragent le mariage d'enfants;
- Convaincre les parents de l'importance de l'éducation; rendre obligatoire l'éducation jusqu'à la fin de l'école primaire; et s'assurer que toutes les filles vont et restent à l'école jusqu'à ce niveau;
- Lorsque la pauvreté pousse les parents à marier leurs filles, appuyer les filles avec des activités génératrices de revenus;
- Engager activement les autorités et les ONGs dans la diffusion d'informations sur les risques du mariage d'enfants sur la santé des jeunes filles et les dispositions de la loi.

Une jeune femme mariée dans la région rurale de Bayan a déclaré avec sagesse que l'acceptation de retarder l'âge au mariage était une décision que les communautés devaient prendre de manière collective et consensuelle: « ce sont toutes les familles du village qui doivent s'entendre et prendre une décision selon laquelle l'âge du mariage est retardé. Les hommes et les femmes doivent connaître et reconnaître les conséquences de la pratique ».

Au **Niger**, en revanche, les participants aux groupes de discussions ont affirmé qu'ils ne comprenaient guère la question, car, disaient-ils, le mariage est considéré comme un événement positif qui est bien accueilli par tous les acteurs concernés. Ils ont dit qu'une fille est rarement forcée à se marier contre sa volonté. Il est typique pour une fille de choisir avec qui elle se marie, et sa préférence est généralement jugée acceptable. Dans trois des quatre communautés où cette recherche a été menée, les intervenants ont insisté que le développement physique d'une fille est pris en compte avant qu'elle ne puisse être mariée.

Ils ont assuré les chercheurs que les filles sont conseillées sur ce qu'elles doivent attendre du mariage et leurs responsabilités familiales. Les parents complètent l'argent reçu pour la dot pour s'assurer que leur fille a tout ce dont elle a besoin et continuent de la soutenir, lorsqu'il y a des frais médicaux en particulier. S'il y a des problèmes dans le mariage, ils soutiennent leur fille et, lorsqu'elle est dans de très mauvaises conditions, lui permettent de rentrer à la maison familiale.

Ces commentaires reflètent peut-être le fait qu'au **Niger**, la plupart des participants aux groupes de discussions ont été identifiés en collaboration avec leaders communautaires, qui, dans certaines zones, à Bolbol Goumandey en particulier, où travaille Plan Niger, ont voulu montrer qu'ils ont mis fin au mariage des filles de moins de 18 ans. Les efforts des chercheurs pour convoquer un groupe de discussions de filles mariées de moins de 18 ans se sont heurtés à

une résistance. Lorsque les chercheurs ont réussi à former un groupe, les participants leur ont dit que toutes les filles qui s'étaient mariées avant 18 ans, l'avaient été avant que Plan Niger ne démarre ses activités. Il est devenu vite évident que plusieurs filles entre 15 et 16 ans s'étaient récemment mariées. Les leaders du village de Dey Gorou étaient également au courant de campagnes pour arrêter le mariage d'enfants, bien que la région n'ait pas été ciblée dans le cadre d'un programme de sensibilisation. Ils avaient d'abord déclaré qu'il n'y avait pas de filles mariées de moins de 18 ans dans le village. Ils ont répondu plus ouvertement une fois qu'ils avaient été rassurés que l'âge légal du mariage pour les filles au **Niger** était de 15 ans.

QUEL EST LE RÔLE DES LEADERS RELIGIEUX?

Dans la plupart des communautés ciblées dans le cadre de cette étude, la société est organisée en conformité avec des normes sociales et les lois religieuses qui sont souvent plus valorisées et respectées que les lois nationales. Dans les sites de recherche au **Sénégal**, Gueli et Nguidila sont à cent pour cent musulmans, tandis qu'à Bandafassi et Dakateli il y a quelques chrétiens, et chez les Bassaris et les Bedicks, il y a la pratique des religions traditionnelles africaines. Cependant, le mariage d'enfants existait parmi les Peulhs avant leur conversion à l'islam, et est en fait plus répandu chez les Peulhs qui ne sont pas des musulmans pratiquants.

Les intersections (et les contradictions) entre la religion et l'appartenance ethnique indiquent que l'affiliation religieuse, prise isolément n'est pas un facteur à risque du mariage d'enfants. L'islam n'a été mentionné dans aucune des discussions au **Sénégal** comme facteur; le mot utilisé était «aadha», ce qui signifie «tradition»; qui favorise la conformité avec les valeurs et croyances collectives de la société.

Mais les leaders religieux de confession musulmane interrogés ont de manière générale toléré, voir accepté le mariage d'enfants. Un imam de Gueli a déclaré que ni le Qur'an ni les hadith interdisaient explicitement le mariage d'enfants, et il était de la responsabilité d'un père de s'assurer que ses filles ne « tombent pas dans la fornication ». Un chef religieux à Dakateli a déclaré: «notre religion exige qu'une fille qui porte un enfant sans être mariée soit lapidée à mort. Nous ne respectons pas ce principe parce que nous ne sommes pas un État islamique; cependant, cela montre combien nous réprouvons les écarts sexuels. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous marions nos filles alors qu'elles sont encore très jeunes ».

Cependant, l'imam dans la région péri-urbaine de Bandafassi a dissocié la question du mariage d'enfants des dictats religieux issus de certaines interprétations et refuse de célébrer les mariages de filles mineures. Il est devenu membre du Comité local de protection de l'enfant (CLPE) il y a trois ans – un membre stratégique et d'une grande importance pour ce groupe. Il dit qu'il autorisait le mariage des filles, mais une fois qu'il a compris les effets de la pratique sur les filles et les implications sur le plan légal, il est devenu un acteur déterminé dans la lutte contre le mariage d'enfants.

La capacité de l'imam de Bandafassi à voir le problème en termes de droits humains est une source d'espoir. Ses actions mettent en évidence les causes profondes du mariage d'enfants: le faible statut des femmes et des filles et l'importance primordiale accordée à leurs rôles en tant que femmes et mères plutôt que citoyennes et membres à part entière de la société. La discrimination systémique contre les femmes et les filles les transforme en domestiques au nom de « l'honneur familial».

COMMENT LES COMMUNAUTÉS ET LES LEADERS COMMUNAUTAIRES RÉAGISSENT-ILS AUX INTERVENTIONS EXTERNES ET À LA LOI?

La séquence des événements à Bolbol Goumandey au **Niger** est instructive. Lorsque le **Niger** a annoncé qu'elle lançait la campagne de l'Union africaine contre le mariage d'enfants, en décembre 2014, un événement a été organisé à Dosso, en présence de la Première Dame et du Ministre de la protection de l'enfant. En leur présence, le chef du village a déclaré qu'il « réitère solennellement son engagement à interdire toute célébration de mariages d'enfants dans son village ».

Des mois plus tard, les leaders communautaires à Bolbol Goumandey ont insisté auprès des chercheurs qu'il n'y avait pas de filles mariées de moins de 18 ans dans le village: « le leader local que je suis et les marabouts du village ont souvent réussi à dissuader notre peuple et remercions le Seigneur, les fruits de nos efforts sont visibles. Il n'y a plus de mariages d'enfants ici ». Aucune tactique n'a pu les écarter de ces assertions, bien que les participants aux groupes de discussions aient clairement affirmé que la pratique persiste.

Il semble qu'une femme ait été nommée dans chaque quartier pour signaler au comité de surveillance communautaire, Dan Banga, de tout cas de mariages d'enfants dont elle a connaissance. Lorsque les chercheurs ont demandé comment les considérations d'honneur familial étaient traitées, une autre réalité a émergé. Le Dan Banga, créé pour protéger le village contre les vols et autres crimes, avait été instruit de patrouiller dans les rues, à la gare routière et autres endroits après la tombée de la nuit pour prévenir et réprimer tout comportement douteux chez les jeunes. Le Dan Banga est autorisé à faire payer une pénalité où à bastonner et à escorter chez lui tout jeune qui se comporte de manière inappropriée. De nombreux répondants ont déclaré que les mouvements des filles étaient plus fréquemment surveillés et que les filles s'étaient vu refuser l'opportunité de participer à des activités quotidiennes normales, comme aller au marché.

Dans les sites de recherche à Maradi, en revanche, les gens ont clairement dit qu'ils n'avaient rien à cacher: «ce n'est pas que nous n'écoutons pas les ONGs; c'est juste que leur message ne nous concerne pas vraiment », a déclaré un homme plus âgé dans la zone urbaine de Tessoua,» parce que nous marions pas nos filles à un très jeune âge, et nous n'imposons pas

un mari ni ne les forçons à se marier. Il n'y a aucune fille à sauver ici ».

Un autre homme plus âgé a déclaré: « Il y a des ONGs, mais nous ne les écoutons pas parce qu'elles nous demandent de faire des choses qui vont à l'encontre de notre religion, comme ne pas marier nos filles avant un certain âge, même si elles sont prêtes».

Un informateur clé, travaillant pour UNICEF a noté que les interventions ciblent souvent les leaders communautaires pour être champions, mais ces leaders vivent avec le même système de valeurs que leurs communautés:

«Nous avons établi des partenariats avec les chefs traditionnels pour éduquer les communautés sur le mariage d'enfants, mais en réalité, les chefs traditionnels ne s'engagent jamais vraiment. Une fois qu'ils retournent dans leurs villages, ils sont découragés par les villageois qui leur disent: «Vous prenez l'argent de l'UNICEF pour nous convaincre, mais l'UNICEF nous aidera-t-il lorsque nos enfants attraperont des MST ou tomberont enceintes?»

C'est notre honneur qui est en jeu, et l'honneur n'a pas de prix ».

Ces arguments découragent les leaders traditionnels.

NIGER: EST-CE UTILE DE RELEVER L'ÂGE LÉGAL DU MARIAGE?

Les discussions dans l'ensemble des sites de recherche au Niger sur l'âge légal du mariage pour les filles à 18 ont pris des trajectoires similaires. D'une part, les répondants étaient unanimes à estimer que l'âge au mariage réduirait les risques pour la santé suite à une grossesse précoce et permettrait aux filles d'être mieux préparées à la vie conjugale, au travail domestique et aux responsabilités familiales. D'autre part, les répondants craignaient que les filles soient plus susceptibles d'avoir des relations sexuelles avant le mariage et de tomber enceintes. Une jeune femme du groupe de discussion de 18-24 ans à Bolbol Goumandey a déclaré: « avant 15 ans, les filles restent discrètes et ne s'intéressent pas trop aux garçons. À partir de 15 ans, elles atteignent la puberté, donc vous devez les marier. Si nous attendons deux ou trois ans après 15 ans, nous leur donnons le temps de s'intéresser aux garçons. Rester jusqu'à 17 ou 18 ans sans se marier est difficile à concevoir ». (Ce qui est intéressant à propos de ce commentaire, c'est qu'il reconnaît l'intérêt sexuel des filles pour les garçons, et suggère que les jeunes femmes peuvent souscrire à l'argument selon lequel se marier est un moyen de satisfaire la curiosité sexuelle.)

Approcher la question du mariage d'enfants d'un point de vue légal – le relèvement de l'âge légal au mariage pour les filles - peut être moins efficace que de faire appel à réalité et au vécu des individus, dont une grande partie est relative aux risques pour la santé des jeunes filles. Cependant, une autre partie de cette « réalité » est la notion d'honneur familial, qui est profondément ancrée: «Dans notre village, nous ne pouvons laisser une fille déscolarisée sans mari jusqu'à l'âge de 18 ans», a déclaré une fille de moins de 18 ans à Dey Gorou. Même si l'âge légal devait être changé, les répondants ont de manière consensuelle affirmé qu'une telle mesure serait inapplicable.

MALI : LA LOI N'EST BONNE QUE POUR LES « GENS INSTRUITS ET LES BLANCS »

Au Mali, l'étude actuelle a révélé que le mariage d'enfants tendait à figurer aux côtés des MGF dans les activités de sensibilisation et de mobilisation des ONGs sur les « pratiques traditionnelles néfastes ». La réticence des filles (et d'autres) à participer aux groupes de discussions convoquées pour cette étude peut, comme au Niger, avoir eu quelque chose à voir avec le lancement de la Campagne de l'Union Africaine contre le mariage d'enfants au Mali, qui s'est tenue dans la commune de Konobougou, Barouéli, le 11 octobre 2015, quelques semaines avant le début de la collecte de données pour cette étude. La Première Dame du Mali, Mme le Rapporteur spécial de l'UA sur le mariage d'enfants et d'autres notables ont parlé, et Plan International Mali a participé à l'organisation de l'événement. Les chercheurs se demandent si les répondants potentiels se méfient de la réflexion sur une pratique qu'ils ne considèrent pas comme négative.

Au Mali, le Code de la famille et de la personne a été révisé en 2011 pour abaisser l'âge légal du mariage pour les filles à 16 ans (15 avec le consentement parental), 18 ans pour les garçons (le Code adopté en 1962 avait fixé à 18 ans l'âge légal du mariage pour les filles et 21 ans pour les garçons). La plupart des participants aux groupes de discussions au Mali n'était pas au courant de ce changement dans la loi, mais lorsqu'ils l'ont appris, ils ont pensé que c'était approprié, car c'était conforme à ce qui se faisait déjà et respectait les coutumes et les traditions actuelles. « Les hommes et les femmes dans les villages ignorent la loi », a déclaré la présidente du groupement féminin à Barouéli. « Les populations ne voient que les aspects relatifs à l'honneur et au déshonneur ». Un jeune homme a déclaré : « dans notre communauté, les gens n'aiment pas parler de la loi parce qu'ils pensent que la loi n'est bonne que pour les personnes instruites et les blancs ».

SÉNÉGAL : DES EFFORTS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Grâce à la Stratégie nationale pour la protection de l'enfant, adoptée par le gouvernement du Sénégal en 2013, un mécanisme de signalement des cas de violence envers les enfants a été élaboré pour être mis en œuvre à tous les niveaux - des départements aux villages - mais jusqu'à présent très peu de comités de protection de l'enfant ont été établis et aucune sanction n'a été appliquée aux parents qui ont marié leurs enfants en deçà de l'âge légal.

Les participants à l'étude actuelle connaissaient tous l'âge légal du mariage pour les filles, mais à Guéli et Dakateli, ils ont déclaré que l'absence de toute sanction légale signifiait qu'il n'y avait aucune raison de ne pas ignorer la loi. En tout cas, la plupart des mariages ne sont pas civils. Au Sénégal, environ 73 pour cent des mariages ne sont pas enregistrés. Et les gendarmes interrogés au niveau des sites de recherche en milieu rural ont déclaré qu'ils n'ont pas souvenir de cas où une seule fille est venue à la Gendarmerie pour se plaindre que ses parents l'obligent à se marier.

À Bandafassi, le Comité local de la protection de l'enfant semble fonctionner; comme décrit précédemment, l'imam est un membre actif, et le sous-préfet en est le président. Trente villages participent à un mécanisme qui permet les signalements anonymes. Ce dispositif semble avoir porté ses fruits puisque l'incidence du mariage d'enfants diminue. Dans un des focus groupes, une fille a rapporté s'être plainte devant le Comité lorsque ses parents ont voulu la donner en mariage; le Comité a mis en garde ses parents des conséquences légales et ces derniers ont reconsidéré.

OPINIONS SUR LE MARIAGE CIVIL VS LE MARIAGE RELIGIEUX AU MALI

Dans le nouveau Code du Mali, le mariage religieux équivaut au mariage civil, mais un certain nombre de femmes ont exprimé leur inconfort face à l'absence d'un contrat de mariage enregistré à la mairie.

«Nous avons besoin que le maire oblige les parents à célébrer les mariages à la mairie», a déclaré une jeune femme mariée de 20 ans à Balandougou. «Si je devais le faire à nouveau, je me marierais à la mairie pour avoir un document qui nous protégerait mes enfants et moi contre les abus commis par mes beaux-parents en cas de répudiation ou de décès de mon mari. Quand une femme divorce ou est renvoyée par son mari, elle va perdre ses enfants. Quand le mari décède, son frère hérite de ses biens. La femme est aussi «héritée» et elle ne peut pas refuser.

Que les hommes semblent préférer un mariage religieux sans contrat à un mariage civil officiel est compréhensible dans ces circonstances, mais cela soulève de nombreuses questions sur les droits des filles et femmes mariées. Il se pourrait que l'élaboration d'un contrat religieux officiel, légalement équivalent à un contrat civil, serait bénéfique pour protéger les droits des filles et femmes mariées. Cependant, reconnaître l'équivalence du mariage religieux au mariage civil nuirait aux efforts des de la société civile au Mali, qui travaillent pour un retour aux principes du Code de 1962, où il était clairement stipulé la prévalence du mariage civil sur le mariage religieux.



Le mariage d'enfants est perçu par les parents comme une stratégie de protection des filles face au risque de se déshonorer et de déshonorer leur famille.

Les efforts visant à éradiquer le mariage d'enfants doivent prendre en compte cette réalité et aider les filles et leurs familles à trouver d'autres moyens de gérer le harcèlement sexuel et les tentations sexuelles auxquelles les filles sont confrontées.

Le mariage offre un cadre dans lequel les filles peuvent avoir des rapports sexuels légitimes.

Les parents reconnaissent la sexualité fleurissante de leurs filles et considèrent le mariage comme le meilleur moyen de les protéger non seulement des hommes, mais de leurs propres désirs. Dans les situations où l'information et les services en matière de santé sexuelle et reproductive sont largement indisponibles, les efforts visant à lutter contre le mariage d'enfants doivent reconnaître le rôle que le sexe et la sexualité jouent dans les décisions prises par les familles.

L'honneur et la honte sont les principaux moteurs du mariage d'enfants.

L'honneur et la honte sont les principaux facteurs qui poussent les communautés où le mariage d'enfants est répandu à marier leurs filles tôt - lorsqu'elles développent des seins et commencent à voir leurs menstrues (ou même plus tôt). Les filles pubères non mariées et leurs parents sont regardés de travers et dénigrés, et peuvent être socialement isolés. Une fille qui n'est pas vierge au mariage, ou qui a un enfant hors mariage, se déshonore, déshonore sa famille et risque un profond isolement social.

Le mariage vise à renforcer les liens familiaux et le soutien mutuel.

Dans les sites étudiés, le mariage a lieu dans un contexte de pauvreté, d'une faible offre éducative, d'une faible espérance de vie et d'un système profondément patriarcal qui attribue aux filles et aux garçons des rôles spécifiques. Le mariage, augmente les chances de survie en créant la possibilité pour les deux familles impliquées de se soutenir et de s'entraider. Dans des contextes où il existe des opportunités limitées et très peu de soutien externe, la réciprocité et l'assistance mutuelle sont considérées comme essentielles à la préservation des communautés.

Le mariage d'enfants peut être évité par l'accessibilité de l'éducation.

Les filles ne sont pas nécessairement déscolarisées parce qu'elles doivent être mariées; le plus souvent elles ne sont pas à l'école parce que c'est inaccessible, à raison de la distance et du coût. Au Niger, la grande majorité des garçons et des filles âgées de 12 ou 13 ans ne parviennent pas à terminer le primaire pour passer au secondaire. Mais au Mali et au Niger, lorsque les filles réussissent à rester à l'école et à bien travailler, les parents ont affirmé qu'ils les soutenaient pour continuer et ne les avaient pas retirées de l'école pour les marier. Au Sénégal, tous les parents interrogés ont déclaré qu'ils préféreraient que leurs filles soient éduquées et trouvent un travail professionnel - mais si les filles n'avaient pas de bonnes notes, ou si les parents ne pouvaient pas payer les frais scolaires, la seule alternative était de les marier. Le désir de nombreuses filles

LA SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

de poursuivre leurs études et la réceptivité des parents aux bénéfices de l'éducation formelle pour leurs filles devraient être des facteurs majeurs à considérer pour lutter efficacement contre le mariage d'enfants.

La dot est peut-être moins importante qu'on ne le pensait.

Au Niger en particulier, en dépit du niveau élevé de pauvreté dans les communautés où cette recherche a eu lieu, le mariage d'enfants n'est pas nécessairement entrepris pour réduire le fardeau financier de la famille ou augmenter le revenu grâce à la dot. La famille de la mariée fait des cadeaux importants à la famille du marié et dépense une grande partie de la dot sur des articles ménagers dont la mariée aura besoin. Au Sénégal, les parents vont parfois «prêter» la mariée au mari si sa famille ne peut pas se permettre la dot. La relation entre les familles et la préservation de l'honneur sont considérées comme plus immédiatement importantes que toute réception d'argent et de biens.

Les principaux décideurs dans le processus du mariage sont principalement les hommes adultes.

Les filles et les femmes, même les mères, ont très peu à dire sur qui se mariera avec qui, quand, et dans quelles conditions. Les décisions entourant le mariage sont en grande partie réservés aux hommes adultes, dont l'engagement est crucial dans tous les efforts pour s'attaquer à la pratique.

Certaines filles exercent une certaine influence sur le choix du futur époux ...

Il a été rapporté que les filles dans les sites de recherche au Niger étaient en mesure de décider d'avec qui elles voulaient se marier et de refuser certains prétendants (bien que leurs parents ne toléreraient que deux refus). Face aux alternatives très limitées, les filles semblent pouvoir influencer leur mariage (même si cela équivaut simplement à dire «non» à certains prétendants). Les filles Wolof des sites de recherche au Sénégal ont pu accepter les offres de mariage de leurs cousins plus âgés indépendamment de leurs parents.

... bien que ce n'est pas le cas pour la majorité.

Les chercheurs du Sénégal ont constaté que la grande majorité des filles avec qui ils ont parlé considéraient le mariage comme un acte divin dont elles ne pouvaient échapper. Les filles dans les zones rurales de Guéli et Dakateli n'avaient aucune idée que les fiançailles et le mariage d'enfants étaient illégaux au Sénégal et n'avaient jamais entendu parler des droits garantis par les conventions auxquelles le gouvernement du Sénégal est signataire. Les filles dans les trois pays intègrent le concept d'honneur et acceptent la place qu'elles jouent dans sa préservation.

Les parents pensent qu'ils sont attentifs aux risques liés à une grossesse précoce.

Comme l'affirme de manière constante cette recherche, les parents croient qu'ils protègent leurs filles en les donnant en mariage que lorsque leur corps est perçu comme étant suffisamment développé, et non pas quand elles atteignent un certain âge. Ils pensent que leur communauté dispose de mécanismes permettant de s'assurer que la pratique consistant à marier de jeunes filles reste dans des limites acceptables.

LA SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

La plupart des mariages sont religieux et traditionnels ...

... et en l'absence d'efforts pour faire respecter l'âge légal du mariage pour les filles, il en sera ainsi - dictés par les normes sociales et les concepts d'honneur et de honte. Mais les femmes mariées disent qu'elles préféreraient un mariage civil, un contrat qui leur donnerait à elles et à leurs enfants des droits d'héritage.

... mais la criminalisation du mariage d'enfants peut causer plus de mal que de bien – les données sont mitigées.

Les adultes et les enfants au Niger qui ont participé à la recherche n'étaient pas réceptifs aux messages liés aux normes juridiques internationales et craignaient clairement les interventions interdisant ou criminalisant le mariage d'enfants. Au Mali, classer le mariage d'enfants comme une «pratique traditionnelle néfaste» semble avoir gagné moins d'attrait que les efforts visant à arrêter les MGF. Un fort plaidoyer sur le plan légal risquent d'aliéner les communautés et de rendre le mariage d'enfants clandestin et donc invisible, avec des conséquences encore potentiellement fatales pour la santé et le bien-être des filles. Mais les expériences du Comité de Protection de l'Enfant à Bandafassi au Sénégal montrent comment les mariages d'enfants peuvent être évités et le bien-être des filles protégé lorsque les acteurs clés d'une communauté s'efforcent d'imposer l'âge légal du mariage et d'intervenir en faveur des filles.

La migration en tant que moteur du mariage d'enfants.

Au Mali en particulier, l'émigration des filles et des garçons menace la survie même des communautés, car ces dernières sont privées de ceux et celles qui doivent se marier, avoir des enfants, prendre soin des parents et d'autres membres de la famille, et s'occuper des terres. Afin de prévenir ou de retarder cette situation, les fils peuvent être obligés de se marier plus tôt que ce qui serait normalement considéré comme acceptable, dans l'espoir qu'ils restent dans la communauté, ou du moins s'assurer qu'il y a une jeune femme à la maison pour aider la belle-mère et porter des enfants. C'est un exemple de la façon dont la mondialisation peut influencer la dynamique culturelle du mariage précoce. L'insécurité affecte également les mécanismes de survie des villageois et augmente les flux migratoires vers l'Europe.

UNE HISTOIRE DU SÉNÉGAL

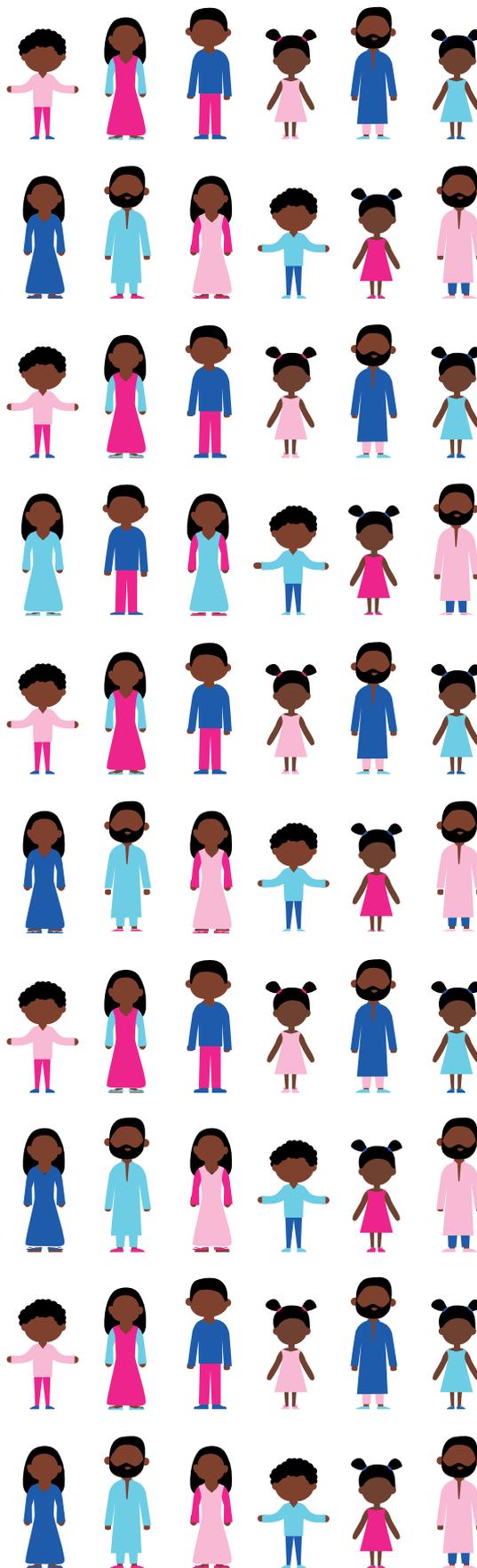
Ma mère est morte quand j'étais un bébé, et j'ai été élevée par ma tante, qui m'a toujours traitée comme sa propre fille. J'étais parmi les meilleurs élèves de mon école au primaire et je suis passée au secondaire à l'âge de 12 ans. Je travaillais très bien à l'école, mais mes seins sont apparus de manière précoce comparé aux autres filles. À l'âge de 14 ans, j'avais déjà l'air d'une grande fille.

Mes problèmes ont commencé lorsque mes menstrues ont commencé, parce que la menstruation fait gonfler mes seins. Mes parents ont commencé à me demander si j'avais des relations sexuelles avec les garçons; ils pensaient que j'étais enceinte. Je leur ai expliqué que j'étais encore vierge, mais ils n'écoutaient pas, et un jour, mon père a décidé qu'il était temps pour moi de me marier. C'était un jeudi. Ma tante m'a appelé quand je suis rentrée de l'école et m'a dit que j'allais me marier le lendemain, après la prière de 17 heures. Mon futur époux venait d'un autre village; je ne l'avais jamais vu auparavant.

Je n'avais jamais autant pleuré jusqu'à ce jour. J'ai supplié mon père, mais il ne voulait rien entendre. Il avait décidé que je n'allais plus épouser le cousin à qui j'étais fiancée car il voulait éviter le déshonneur, convaincu que je n'étais pas vierge.

Une semaine plus tard, j'ai été emmené chez mon mari à Dakateli; nous sommes arrivés la nuit, et j'ai été conduite dans sa chambre. J'étais très effrayée. Il est venu et a enlevé ma virginité. Ce n'est qu'au lendemain que j'ai vu son visage: il avait 41 ans, avec une femme, et sa plus jeune fille est plus âgée que moi.

Je vis avec lui depuis plus d'un an, mais je n'ai jamais eu de conversation avec lui. Il m'appelle et m'envoie, et je fais ce qu'il me dit, mais il ne sait pas ce que j'aime ou pas. Je suis marié à un homme qui ne sait rien de ce que je pense. Je ne suis pas heureuse.



parce que Je suis une FILLE

Accompagner les filles dans l'acquisition de connaissances, de compétences et de la confiance nécessaires pour faire leurs propres choix et avoir des alternatives face au risque du mariage d'enfants. Il existe une forte corrélation entre un âge plus avancé au mariage et un niveau d'éducation supérieur. L'augmentation du niveau d'éducation des filles au cours des dernières décennies est largement considérée comme la principale cause du recul de l'âge au mariage des filles. Comme on l'a vu dans cette recherche, les filles ne sont pas nécessairement déscolarisées parce qu'elles doivent être mariées; le plus souvent, elles ne sont pas à l'école ou n'y sont plus à raison de la faible couverture géographique de l'offre éducative ou à raison du coût. Les programmes visant à mettre fin au mariage d'enfants devraient viser à promouvoir l'éducation des filles et la formation professionnelle ainsi que la formation aux compétences de vie pour les filles qui ne sont plus scolarisées.

Faciliter l'accès à des informations et à des services sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction adaptés à l'âge et au genre. Comme souligné tout au long de la recherche, la peur de la grossesse hors mariage est une raison communément invoquée pour justifier le mariage d'enfants. Cette peur tend à être associée à la honte et au déshonneur plutôt qu'aux risques pour la santé des jeunes filles. Une fois mariées, les filles sont plus susceptibles que leurs pairs du même âge d'être sexuellement actives et d'avoir des rapports sexuels non protégés. Au sein du mariage, les filles sont souvent confrontées à un pouvoir limité sur la fréquence des relations sexuelles ou au recours à la contraception et à la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Les programmes devraient répondre aux défis et aux risques spécifiques rencontrés par les filles mariées, mais aussi les filles non mariées qui ont des relations sexuelles de plus en plus jeunes; une

tendance qui ne devrait pas s'inverser. Les adolescentes et les garçons, qu'ils soient mariés ou non, ne sont souvent pas équipés des connaissances nécessaires pour prendre des décisions réfléchies en matière de sexualité et font souvent face à des obstacles quant à l'accès aux services essentiels en matière de santé sexuelle et reproductive. De tels services devraient être accessibles aux adolescents et aux jeunes, et fournis de manière amicale, respectueuse et confidentielle.

Engager les hommes, les jeunes hommes et les garçons dans un dialogue constructif et en profondeur. La santé sexuelle et reproductive des filles dépend largement des actions, des attitudes et des connaissances des garçons et des hommes. Dans les trois pays étudiés où les normes de genre traditionnelles et patriarcales sont tellement répandues, les garçons et les hommes sont très souvent les principaux responsables des conséquences désastreuses d'une sexualité non maîtrisée chez les filles. Cependant, les garçons et les hommes sont également soumis à une immense pression pour se conformer à certains stéréotypes de la masculinité qui nuisent aux filles et aux femmes, à l'ensemble a communauté, aux médias et au sexisme dans les écoles et autres institutions. Leurs actions sont très souvent cultivées par la société et devraient donc être abordées par l'action sociale aussi. S'engager avec les hommes en tant que maris potentiels est également particulièrement critique pour que les programmes répondent aussi bien à la «demande» pour le mariage d'enfants ainsi qu'à « l'offre ». Un travail spécifique avec les pères serait également utile pour concevoir des stratégies de changement qui abordent leur rôle dominant en tant que patriarche. L'identification de champions masculins pour la diminution du mariage d'enfants et l'atténuation de ses conséquences dans les communautés. Cet accompagnement des champions dans des rôles de médiateurs doit être pris en considération dans les stratégies.

Cibler les garçons et les jeunes adultes en tant que bénéficiaires des programmes de développement. Au cours des dix dernières années, l'accent a été mis sur l'amélioration des compétences et des moyens de subsistance de l'adolescente, en abordant en partie les causes et les conséquences du mariage d'enfants en renforçant l'autonomie financière des filles à travers des activités génératrices de revenus d'une part et d'autre part en renforçant leur confiance et leur capacité de négociation dans le processus du mariage. Une grande partie de la littérature énonce l'importance critique des interventions axées sur les adolescentes comme population cible spécifique et critique pour les initiatives de développement, y compris en ce qui concerne le mariage d'enfants. Cependant, comme nous l'avons vu dans la recherche, les garçons éduqués ont exprimé leur volonté de se marier plus tard pour poursuivre leurs études. Ils sont également beaucoup plus susceptibles de contester les traditions. Ce qui contraste avec la position des garçons et les jeunes adultes qui n'ont pas été scolarisés et qui eux ont exprimé leur adhésion aux traditions et la volonté de les perpétuer. Les interventions devraient également viser les garçons et les jeunes adultes et assurer qu'ils ont eux aussi d'autres alternatives dans la vie que le mariage.

Promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes pour accroître leur autonomie, estime de soi et leadership. La visibilité et la mobilisation croissantes des groupes d'épargne et de crédit des femmes sont souvent citées par les communautés comme un facteur qui contribue à un sentiment général du pouvoir des femmes à provoquer des changements dans leur communauté. L'amélioration des moyens de subsistance, en particulier des femmes, peut-être une mesure d'accompagnement pour d'autres projets (ex : des activités génératrices de revenus pour contribuer à la scolarisation des enfants) ou des projets à part entière liant la génération de revenus des femmes à l'autonomisation, à la prise de décision dans le ménage et à la réduction de leur vulnérabilité. Les efforts visant à lutter contre le mariage d'enfants devraient viser à promouvoir et à améliorer l'autonomisation économique des filles et des femmes (groupes d'épargne et associations professionnelles féminines) et les renforcer pour les aider à devenir des modèles de leadership féminin dans les communautés.

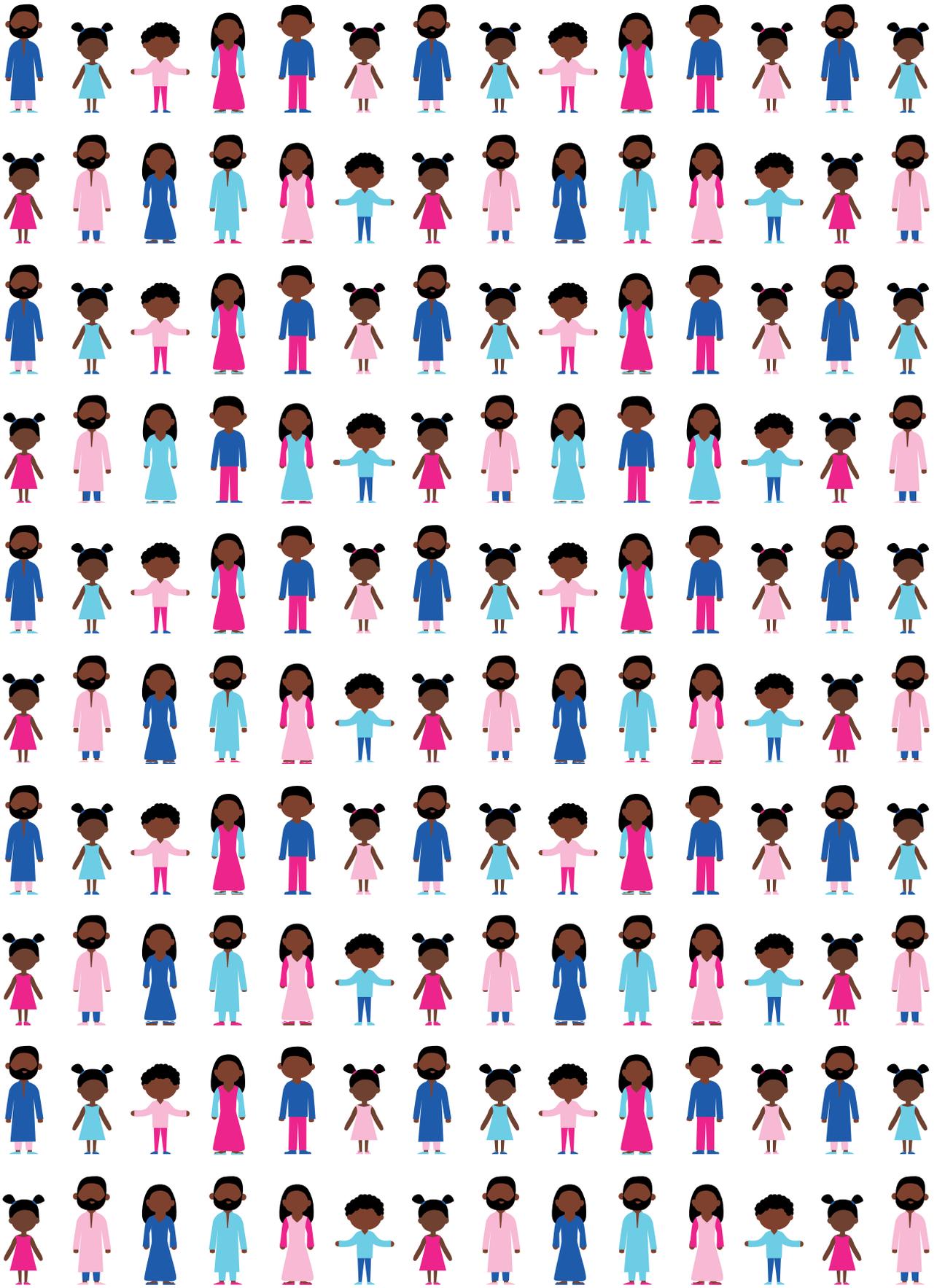
Engager, éduquer et mobiliser les parents, les familles et les leaders communautaires pour créer un environnement où les filles et les garçons grandissent sans peur d'être victime du mariage d'enfants. Trop de filles se voient refuser le choix de décider quand et avec qui elles se marient, car ces décisions sont souvent prises par les parents, les familles et la communauté. Par conséquent, engager le dialogue et sensibiliser pour changer les attitudes, les comportements et les pratiques sociales et culturelles afin de créer un environnement où les filles sont en mesure de terminer leurs études, de retarder le mariage et la procréation et de choisir librement quand et avec qui se marier. Il faut sensibiliser et mener des programmes d'éducation publique au sein des familles et des communautés - y compris en travaillant avec les leaders traditionnels et religieux - sur les risques et les dangers du mariage d'enfants et sur les avantages à investir dans l'éducation des filles. De tels programmes devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir le dialogue, renforcer les capacités et permettre aux individus et aux communautés d'agir pour répondre aux normes sociales, culturelles et religieuses et aux attitudes qui sous-tendent le mariage d'enfants.

Engager les jeunes et veiller à ce qu'ils jouent un rôle actif dans les efforts de plaidoyer contre les mariages d'enfants. Les jeunes devraient être consultés et associés dans les efforts visant à s'attaquer à la pratique. Ils peuvent être des agents de changement puissants lorsqu'ils disposent de la capacité et du soutien nécessaires pour s'organiser, se connecter et se mobiliser. Les jeunes sont souvent plus susceptibles de contester activement leur situation et de devenir des agents de changement. Les garçons et les filles devraient pouvoir accéder à l'information, aux compétences et à l'espace nécessaire pour prendre des actions collectives, défier les décideurs et revendiquer leurs droits. Comme l'organisation « Filles, pas épouses » l'a si bien dit, «le changement ne se produira que lorsque cette génération de garçons et de filles choisira de ne pas perpétuer la pratique et choisira d'offrir de meilleures alternatives pour leurs enfants». Le rôle des jeunes à assurer leur propre protection et celles de leurs pairs et de leurs cadets est donc essentiel. Cependant, les acteurs du développement devraient être conscients des risques potentiels auxquels certains garçons et filles peuvent être confrontés lorsqu'ils sont mis en avant sur une question sensible dans leur contexte.

Renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfant pour prévenir, signaler et surveiller de manière systématique les mariages d'enfants. L'étude a montré comment les mécanismes communautaires de protection de l'enfant peuvent être efficaces lorsqu'un certain type d'acteurs sont impliqués. La mise en place de comités de protection de l'enfant fonctionnels tel que le Comité local à Bandafassi, au Sénégal, qui compte en son sein des leaders religieux et traditionnels ainsi que des responsables locaux qui dialoguent avec les communautés ont fait leurs preuves. Parallèlement, une communication et une coordination systématiques accrues entre les acteurs de la protection de l'enfant afin de mettre en commun l'information, de promouvoir des approches complémentaires de mécanismes communautaires de protection de l'enfant, de partager l'expertise et des leçons apprises sur ce qui fonctionne dans différentes communautés est la clé de cette approche.

Appuyer les OCB et les OSC locales, y compris les organisations de femmes et de jeunes, pour tenir les gouvernements responsables de leurs engagements à travers la signature, la ratification et la mise en œuvre de cadres régionaux et internationaux en matière de droits de l'homme. Bien que la plupart des interventions soient bien articulées au niveau communautaire ou local, les stratégies nationales de plaidoyer qui les soutiennent sont plus opaques. L'émergence récente d'initiatives régionales telles que la campagne récemment lancée par l'Union africaine offre une excellente occasion de coordonner les efforts de plaidoyer au niveau national. De tels efforts devraient mettre au centre les organisations de la société civile, les organisations de femmes et de jeunes en particulier. Les organisations de la société civile à tous les niveaux (locaux et nationaux) devraient bénéficier du soutien technique et des ressources nécessaires pour documenter et signaler les violations des droits de l'enfant et plaider en faveur d'un système national de protection de l'enfant renforcé et financé qui protégera les filles contre les abus, la violence et l'exploitation résultant de pratiques telles que les mariages d'enfants.

Réaligner les stratégies de communication avec des programmes multisectoriels et s'appuyer sur des messages positifs. Actuellement, la plupart du matériel de communication et de sensibilisation vise à mieux comprendre les conséquences néfastes du mariage d'enfants sur la santé et l'éducation, ainsi que les instruments internationaux relatifs aux droits de l'enfant et le code de la famille. Un changement important doit avoir lieu entre les stratégies de communication qui mettent en évidence les attitudes négatives des filles, des garçons et des familles et se concentrer plutôt sur des messages positifs et productifs. Ceux-ci devraient bâtir sur les possibilités pour les filles de participer activement à leur vie et à celles de leurs communautés de manière durable et significative. L'objectif de cette approche serait de promouvoir les changements dans les normes sociales, de construire des ponts, en fonction des besoins réels des filles tels que identifiés par elles-mêmes et leurs familles. Ces stratégies devraient s'accompagner de l'élaboration de programmes multisectoriels afin de s'assurer que les bénéfices générés par ces programmes soient clairement communiqués.



parce que **Je suis une**
FILLE

